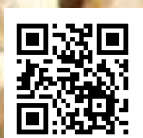


DISTRIBUTION DES LÉGUMES SECS ET LAIT SUBVENTIONNÉ

Les instructions du ministre du Commerce

Le ministère du Commerce multiplie ses efforts pour une meilleure organisation et maîtrise du marché, notamment en ce qui concerne la distribution des produits de large consommation. Le ministre Tayeb Zitouni a réuni hier mercredi les directeurs régionaux du commerce et des instructions fermes, au nombre de six, ont été données pour garantir la disponibilité des produits de manière constante et permanente, indique le ministère dans un communiqué. P 3



CONSEIL DES MINISTRES

**Le projet de loi de
finances 2024 examiné**



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen et au débat du projet de loi de finances pour l'exercice 2024, indique un communiqué de la Présidence de la République.

P 3

MANQUE D'INVESTISSEMENTS
DANS LE GAZ NATUREL

**Vers de graves chocs
énergétiques dès 2030**

En l'absence d'investissements conséquents, la production du combustible fossile le moins polluant devrait passer de 4100 milliards de m3 en 2023 à 3134 milliards de m3 en 2030, avant de tomber à moins de 1000 milliards de m3 au milieu du siècle en cours. La baisse continue des investissements dans l'exploration et l'exploitation des gisements de gaz naturel risque de provoquer de graves chocs énergétiques à partir de 2030.

P 4

UNE LARGE CAMPAGNE DE
CONTRÔLE LANCÉE AU NIVEAU
DES PORTS

**Les Douanes déclarent la
guerre aux «fraudeurs»**



Les Douanes algériennes ont mené d'importantes opérations de saisie au niveau de quatre (4) ports, après un contrôle minutieux de conteneurs placés en entrepôt sous douane, selon un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD).

P 5

RENCONTRE SONATRACH-
NATURGY ALGER

**Poursuivre les discussions
sur les sujets d'intérêt
commun** P3

CNESE

**Journée d'étude
sur «la santé
de demain»** P4

SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

**Signature d'un partenariat
entre Icosnet - Hitachi
Systems Security** P2

SONATRACH

Un don d'équipements médicaux au profit de l'EPH de Timimoun

L'«établissement public hospitalier "EPH-Hachemi M'hamed" de Timimoun vient d'être doté de nouveaux équipements médicaux à l'initiative du groupe Sonatrach dans le cadre des activités de solidarité de proximité de cette entreprise, a-t-on appris mardi des responsables de cette structure médicale. Ces équipements consistent en 12 générateurs d'hémodialyse et d'une station de traitement d'eau alimentant le service d'hémodialyse, a déclaré le directeur de l'EPH, Benammar Dahmane, mettant en avant l'apport de ces équipements dans l'amélioration de la prise en charge médicale des patients de la région et la promotion des prestations. L'initiative ayant nécessité l'engagement d'une enveloppe financière de 60 millions DA, intervient en application des clauses de la convention signée en juillet dernier entre le groupe Sonatrach et la direction locale de la santé (DSP), et vient à point nommé remplacer les anciens équipements similaires à la satisfaction de la population locale, notamment des insuffisants rénaux au niveau de l'EPH, a indiqué M. Benammar. Selon le même responsable, un appareil d'IRM (imagerie à résonance magnétique), faisant partie d'un lot d'équipements accordés à l'Algérie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sera également affecté à l'EPH-Hachemi M'hamed de Timimoun. Actuellement l'établissement de santé s'emploie à aménager le site devant accueillir cet appareil, a-t-on noté.

SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

Signature d'un partenariat entre Icosnet - Hitachi Systems Security

L'évolution des menaces et des moyens à la disposition des acteurs cybernétiques est un phénomène en constante mutation qui exige une vigilance continue. Au fil des années, nous avons observé une sophistication croissante des menaces en ligne.

Par Slimane T.

Les cybercriminels utilisent des tactiques de plus en plus avancées, telles que l'ingénierie sociale, le phishing ciblé, le ransomware et l'exploitation de vulnérabilités zero-day pour compromettre les systèmes et les données. Leurs cibles vont des grandes entreprises aux petites et moyennes entreprises, en passant par les organisations gouvernementales, les institutions financières et même les particuliers. En parallèle, les moyens à leur disposition évoluent également rapidement. Les outils et les techniques de piratage sont plus accessibles que jamais, et les criminels se tournent souvent vers la cybercriminalité en tant que service (CaaS) pour obtenir des ressources spécialisées. L'automatisation des attaques, l'utilisation de l'intelligence artificielle pour cibler et exécuter des attaques, ainsi que la prolifération de marchés souterrains sur le dark web rendent le paysage de la cybersécurité encore plus complexe. Face à cette évolution constante, il est essentiel de rester à jour avec les dernières protections et les meilleures pratiques en matière de cybersécurité. Pour répondre à cette réalité, Icosnet, en continuité de ses activités historiques dans la connectivité et le Cloud, s'associe à Hitachi Systems Security, un leader mondial reconnu en matière de cybersécurité. Cette collaboration an-

nonce un partenariat stratégique visant à renforcer la sécurité dans tous les domaines d'industrie et à accompagner leur digitalisation ainsi que les défis qui en découlent. Cette collaboration va combiner l'expertise des deux organisations pour fournir des solutions complètes de cybersécurité et de transformation digitale à des clients tant en Algérie qu'en Afrique plus généralement. Pour Icosnet, ce partenariat avec Hitachi Systems Security revêt une importance cruciale. En travaillant aux côtés d'experts en cybersécurité, «nous sommes mieux préparés pour anticiper, détecter et contrer ces menaces en constante évolution. De plus, nous sommes en mesure d'offrir à nos clients des solutions de sécurité robustes et de continuer à évoluer pour répondre à leurs besoins croissants en matière de protection en ligne. Notre engagement est de maintenir la sécurité de nos clients en tête de la course perpétuelle qui oppose les acteurs de la cybersécurité aux cybercriminels», indique le DG d'Icosnet, Ali Morsli. Et de préciser: «Ce partenariat représente une étape cruciale dans notre engagement à offrir à nos clients le meilleur de la technologie pour accompagner sereinement leur digitalisation, tout en garantissant une sécurité inégalée. Cette collaboration avec Hitachi Systems Security, va contribuer à créer un environnement numérique plus sûr pour tous.»

Il va bien au-delà d'une simple collaboration. Désormais, le marché bénéficie d'une offre complète de solutions et de prestations à 360 degrés, comprenant: « 1. Sécurité renforcée: Les clients profiteront d'une protection accrue contre les menaces numériques. Grâce à ce partenariat, un ensemble de solutions et de mécanismes de pointe est mis à leur disposition pour détecter, prévenir et contrer les cyberattaques. 2. Protection des données: La sécurité des données est une priorité essentielle. Ce partenariat garantit que les données sensibles sont sauvegardées de manière optimale, réduisant ainsi au minimum les risques de violation. 3. Accès à l'expertise: Les clients auront accès à une équipe d'experts en cybersécurité de renommée mondiale. Cette équipe sera capable de les conseiller sur les meilleures pratiques et de répondre à leurs besoins spécifiques en matière de sécurité», précise la même source. Pour sa part, Yannick Berneron, VP Développement des Affaires et CISO d'Hitachi Systems SecFFurity: « Ce partenariat est important pour nous. D'une part, il nous donne l'opportunité d'aider et soutenir le développement d'ICOS-NET et de l'Algérie par des services de cybersécurité spécialisés et adaptés à son marché, et d'autre part, parce qu'il nous conforte dans notre stratégie de nous établir durablement en Afrique».

PROGRAMMES DE DISTRIBUTION DE LOGEMENTS AADL

Le ministre de l'Habitat préside une réunion d'évaluation

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé, mardi à Alger, une réunion technique consacrée à l'évaluation des programmes de logements AADL dont les travaux de réalisation sont achevés, en vue de programmer leur distribution d'ici à fin 2023, indique un communiqué du ministère. Cette réunion s'est tenue en présence des directeurs centraux du ministère, du directeur

général de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) et des directeurs régionaux de l'agence, d'après la même source. Lors de cette réunion, le directeur général de l'habitat au ministère a présenté un bilan sur les logements AADL prêts à être distribués. Après examen des fiches techniques des projets et de leurs délais de réalisation, les données ont montré que "la réalisation de logements et de cités dans un délai de 8 à 10 mois est

aujourd'hui possible", grâce à l'application des instructions du ministre du secteur concernant notamment l'accélération du rythme de réalisation, le renforcement des équipes de travail et l'ouverture de davantage de chantiers, tout en lançant les travaux d'aménagement dès que le taux de réalisation atteint les 50%, ajoute le communiqué. Dans ce contexte, le ministre a insisté sur "le maintien de ce rythme de réalisation, qui est un défi que

tout un chacun doit relever, d'autant que les jeunes et les cadres du pays activant dans ce secteur ont acquis une grande expérience". A l'issue de l'évaluation, le nombre total de logements programmés pour la distribution en 2023 a été fixé et une feuille de route pour l'année 2024 a été convenue, avec l'adoption d'un nouveau calendrier pour les projets futurs.

Par R E.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Remise de deux centres mobiles au profit de la jeunesse sahraouie

Deux centres de formation professionnelle mobiles dotés d'équipements modernes en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) ont été remis, mardi à Alger, au profit de la jeunesse sahraouie, en signe de solidarité avec le peuple du Sahara occidental. La cérémonie de remise de ces centres a été présidée par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, en présence de l'ambassadeur de la Ré-

publique sahraouie en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, et d'un groupe d'enseignants sahraouis venus en Algérie pour participer à un cycle de formation pédagogique à l'Institut de formation et d'enseignement professionnels de Birkhadem (Alger). A cette occasion, des attestations de réussite à la formation pédagogique ont été remises à 21 jeunes sahraouis (hommes et femmes) qui ont bénéficié d'une formation de 21 jours à l'Institut de formation et d'enseignement professionnels.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Merabi a souligné que ces centres, de conception et de fabrication algériennes, constituaient "des moyens de soutien innovants pour faciliter la formation en vue de la réalisation du développement local en rapprochant les services des catégories de la société sahraouie". Il a ajouté que cette opération "sera suivie de la remise d'un ensemble d'équipements techniques et pédagogiques dans de nombreuses

spécialités comme un moyen de renforcer l'aspect pratique dans le domaine de la formation professionnelle chez les frères sahraouis". De son côté, l'ambassadeur de la République sahraouie en Algérie a salué cette initiative, qui vient, a-t-il dit, appuyer le secteur de la formation dans les camps sahraouis, faisant état de "programmes futurs pour la formation de la jeunesse sahraouie dans différents métiers et spécialités".

Quotidien economique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

DISTRIBUTION DES LÉGUMES SECS ET LAIT SUBVENTIONNÉ

Les instructions du ministre du Commerce

Le ministère du Commerce multiplie ses efforts pour une meilleure organisation et maîtrise du marché, notamment en ce qui concerne la distribution des produits de large consommation. Le ministre Tayeb Zitouni a réuni hier mercredi les directeurs régionaux du commerce et des instructions fermes, au nombre de six, ont été données pour garantir la disponibilité des produits de manière constante et permanente, indique le ministère dans un communiqué.

Par Sirine R

En effet, le ministre Zitouni a, en premier lieu, ordonné de contrôler et de suivre la distribution des légumes secs, en coordination directe avec les services du ministère de l'agriculture et de l'OAIC, dans le but de garantir la disponibilité de ces produits pour tous les citoyens à travers tout le territoire national. Il est à noter sur ce point, le marché des légumes secs (haricot, lentille, riz, pois chiche ...) connaît un dysfonctionnement et une indisponibilité de ces produits. Suite à une hausse vertigineuse des prix de ces derniers, très prisés par les Algériens notamment durant cette période d'automne et d'hiver, sur les marchés mondiaux, le gouvernement a décidé de donner l'exclusivité à l'OAIC pour l'approvisionnement du marché national. Des points de vente sont ouverts à travers le pays pour la vente direct de ces produits à des prix raisonnables. Le nombre de ces espaces de vente demeure insuffisant pour répondre à la demande nationale. Il est prévu la mise des quantités importantes au cours de ce mois d'octobre sur le marché, en association avec les commerçants de gros et détaillants, dont les marges bénéficiaires sont fixés. Il y a quelques jours, le ministère de l'Agriculture, dans un communiqué, a rassuré les citoyens sur l'abondance des légumes secs et du riz, au niveau des entrepôts affiliés à

l'OAIC. « L'OAIC a toutes les capacités lui permettant d'approvisionner le marché national à partir de ses entrepôts répartis sur l'ensemble du territoire national (48 coopératives de céréales et légumes secs) », avait précisé le ministère dans un communiqué. La même source a en outre précisé que l'OAIC avait également entamé la constitution d'un stock stratégique pour une durée de 12 mois, devant assurer la disponibilité des produits, maintenir leurs prix aux niveaux actuels et permettre l'approvisionnement de tous les opérateurs (grossistes, détaillants, entreprises de conditionnement, grandes surfaces commerciales), et ce, en coordination avec les services du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. L'OAIC distribue actuellement les légumes secs et le riz à des prix fixes au niveau de plus de 590 points de vente directs : 280 DA/kg pour les lentilles, 280 DA/kg pour les haricots blancs, 380 DA/kg pour les pois chiche de première qualité, 320 DA/kg pour les pois chiche de deuxième qualité et 160 DA/kg pour les pois chiche de troisième qualité (destinés à la transformation) et 140 DA/kg pour le riz. La seconde instruction concerne, ajoute le communiqué, la disponibilité du lait subventionné à travers toutes les régions. Sur ce point, le ministre a instruit ses services d'éliminer complètement les perturbations dans la distribution de ce produit de première nécessité, également en coordination

avec les services du ministère de l'agriculture et avec l'office national interprofessionnel du lait, ONIL. Ceci notamment, est-il noté, après la mise en service de la plateforme numérique du ministère. Quant à la troisième instruction, le ministre a ordonné les directions du commerce de fournir régulièrement des statistiques précises sur la situation du marché sur le terrain et de signaler tout dysfonctionnement afin qu'il soit traité en temps réel. En guise de 4^e instruction, le ministre du Commerce a demandé l'achèvement de la mise en place de la carte nationale numérique élaborée par le ministère du Commerce en coordination avec les élus, les producteurs et distributeurs de produits de grande consommation, dans le but d'obtenir un tableau de bord fiable pour la prise de décision. Il a ensuite exigé d'intensifier les opérations de contrôle pour assurer la sécurité des consommateurs, en particulier les équipements et produits en forte demande en hiver, à l'instar des chauffages. En dernier lieu, Zitouni a ordonné d'entamer dès maintenant les préparatifs du mois sacré du Ramadan en mettant en place un programme de travail sur le terrain, en doublant les quantités de produits sur le marché au moins 45 jours avant le mois sacré, en particulier les produits fortement demandés, et ce afin de permettre aux citoyens de s'approvisionner facilement et d'éviter toute perturbation dans la distribution.

GRÂCE AUX MESURES DU GOUVERNEMENT

L'inflation en baisse depuis mai dernier

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a affirmé, mardi à Alger, que le taux d'inflation en Algérie était en baisse depuis le mois de mai dernier, attribuant cela aux mesures prises par le Gouvernement pour augmenter les capacités de l'offre des produits alimentaires et la régulation des prix. Répondant aux interrogations des membres du Conseil de la nation sur le texte de loi de finances rectificative pour l'exercice 2023, lors d'une plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Faïd a indiqué que "depuis le mois de mai dernier, l'indice des prix à la consommation enregistre une baisse mensuelle consécutive". Il a souligné que la révision à la baisse du taux des droits douaniers (à l'instar de la réduction de 30% à 5%, sur les viandes bovines et ovines importées), ainsi que le contrôle des prix et la lutte contre la spéculation, permettront d'atténuer l'inflation au cours des mois restants de l'année en cours. Selon les prévisions du gouvernement, le taux d'inflation pour cette année devrait reculer à 7,5 %, des prévisions qui "prennent en compte la composition du panier

de consommation algérien composé de plusieurs produits et services subventionnés, ainsi que les effets escomptés des mesures prises par le Gouvernement, notamment celles visant à augmenter la capacité de l'offre des produits alimentaires et agricoles, et à réguler et soutenir les prix des produits de base", selon les explications de M. Faïd. Dans le même sillage, M. Faïd a révélé que les chiffres figurant dans la loi de finances rectificative pour l'exercice 2023 ont été établis sur la base de l'année de référence 1989, mais qu'"à partir de la loi de finances 2024, les indicateurs économiques seront actualisés sur la base de l'année de référence 2001". Répondant aux préoccupations concernant la révision de la politique de subvention, le ministre a rappelé que "le dossier de la suppression des subventions est sur la table du gouvernement", ajoutant que l'article 187 de la loi de finances de 2020 prévoyait la révision de la politique de subvention en s'orientant vers les aides ciblées. "Le Gouvernement, représenté par les services du ministère des Finances, travaille sur ce dossier complexe et sensible, étroitement lié à la numérisation du secteur, car nous ne saurons avancer dans

cette optique sans la réalisation de la transition numérique", a-t-il ajouté. M. Faïd a, en outre, fait savoir que le ministère des Finances sera doté, le 15 décembre 2023, d'un "Data Center", et "à partir de cette phase nous entamerons le parachèvement de cette opération", a-t-il dit. Concernant les projets relevant des secteurs des Ressources en eau, de la Santé et de l'Education nationale, le ministre a affirmé qu'ils "ne sont pas concernés par les mesures de dégel des projets, soulignant, dans ce cadre, le dégel des opérations d'investissement dans les différents secteurs après "l'amélioration du volet financier". A ce propos, il a rappelé le dégel de 788 opérations, avec autorisation d'engagement (AE) de 1.272 milliards de DA. S'agissant des projets non encore lancés, le ministre a indiqué que l'assainissement de la nomenclature de l'investissement public, entamé par son département ministériel, a permis le recensement de 6.969 opérations dont "les restes à réaliser (RAR)" sont estimés à 1.331 milliards de DA. M. Faïd a fait savoir, par ailleurs, que le transfert des projets aux wilayas nouvellement créées a atteint 95%.

R E

CONSEIL DES MINISTRES

Le projet de loi de finances 2024 examiné

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen et au débat du projet de loi de finances pour l'exercice 2024, indique un communiqué de la Présidence de la République. « M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, préside, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen et au débat du projet de loi de finances pour l'exercice 2024 », précise le communiqué.

RENCONTRE SONATRACH-NATURGY ALGER

Poursuivre les discussions sur les sujets d'intérêt commun

Le Président Directeur Général de SONATRACH, Rachid HACHICHI, a rencontré hier mercredi, au siège de la direction générale du groupe public pétro-gazier, le Pdg de Naturgy, Francisco REYNÉS, en présence de représentants des deux Sociétés, indique le groupe dans un communiqué. Au cours de cette rencontre, les deux parties ont abordé les relations de partenariat entre les deux Entreprises qui s'inscrivent dans le cadre des contrats à long terme de vente et d'achat de gaz naturel. A travers ces contrats, SONATRACH a démontré son rôle essentiel dans la sécurisation des approvisionnements en gaz vers l'Espagne et l'Europe de manière générale, s'agissant d'un fournisseur sûr et fiable. Pour rappel, SONATRACH détient 51% des actions de la Société Medgaz aux côtés de la compagnie Medina Partnership détenue à parts égales par Naturgy et Black Rock. Medgaz assure l'approvisionnement en gaz naturel à travers le gazoduc liant Béni-Saf à Almeria en Espagne. «Compte tenu de ces relations historiques entre SONATRACH et Naturgy, les deux parties ont convenu de poursuivre les discussions sur les sujets d'intérêt commun, notamment dans les domaines de l'approvisionnement en gaz naturel et des énergies nouvelles et renouvelables», conclut la même source.

SIXIÈME ÉDITION
DU CONGRÈS
DES ÉCONOMISTES
AFRICAINS DE L'UA

**La
transformation
structurale du
continent face
aux défis
extérieurs en
débat**

Les conflits, la pandémie de COVID-19 et le changement climatique ont exposé la vulnérabilité de l'Afrique aux fluctuations externes, rendant plus évidente que jamais l'urgence d'une transformation structurelle à l'échelle du continent, a déclaré l'Union africaine (UA). "Les faibles niveaux de diversification économique et de création de valeur ajoutée, associés aux effets négatifs des crises récurrentes, entravent les efforts de l'Afrique pour parvenir à une croissance inclusive, un développement durable et une prospérité accrue", a indiqué l'UA dans un communiqué publié lundi. Cette déclaration survient à la veille de la sixième édition du Congrès des économistes africains (CAE) de l'UA, qui se tiendra sous le thème "Financer le développement de l'Afrique au-delà de la crise". Le congrès se penchera sur diverses questions cruciales pour les pays africains, qui s'efforcent actuellement de remédier à leur déficit de financement pour réaliser la vision d'avenir, les aspirations et les objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA. Selon l'UA, le CAE, qui se tiendra du 6 au 8 décembre à Lusaka, la capitale zambienne, rassemblera des économistes africains venus du continent ou de la diaspora dans le but d'approfondir la compréhension du lien entre les flux financiers illicites, la gestion de la dette et le développement en Afrique. Cette réunion sera l'occasion de discuter des perspectives de développement de l'Afrique face aux retombées de la pandémie de COVID-19, aux conflits récurrents et aux effets néfastes du changement climatique, a-t-elle indiqué. Le CAE, un événement bienal, est une plateforme de dialogue politique continentale qui vise à analyser les problèmes économiques émergents essentiels à la transformation de l'Afrique, dans le but de concevoir et de mettre en œuvre des solutions optimales.

MANQUE D'INVESTISSEMENTS DANS LE GAZ NATUREL

Vers de graves chocs énergétiques dès 2030

En l'absence d'investissements conséquents, la production du combustible fossile le moins polluant devrait passer de 4100 milliards de m3 en 2023 à 3134 milliards de m3 en 2030, avant de tomber à moins de 1000 milliards de m3 au milieu du siècle en cours.

Par R E/Agence

La baisse continue des investissements dans l'exploration et l'exploitation des gisements de gaz naturel dans un contexte de décarbonation à marche forcée risque de provoquer de graves chocs énergétiques à partir de 2030, selon un rapport publié le 19 octobre par l'Union internationale du gaz (IGU). Intitulé « Global Gas Report 2023 », le rapport précise que le marché mondial du gaz a montré une grande résilience face à des chocs extrêmes en 2022, sortant de l'année la plus turbulente de son histoire, plus agile et plus adaptable que jamais. La production de ce combustible fossile moins polluant que le pétrole et le charbon a enregistré une augmentation marginale 0,5 % durant l'année écoulée. La baisse de la production russe a été largement compensée par une augmentation de l'offre en Amérique du Nord, au Moyen-Orient, en Europe et en Asie. L'Afrique a, quant à elle, enregistré une légère baisse de sa production en 2022. La demande mondiale de gaz a diminué de 1,5% en 2022 comparativement à 2021. Les plus fortes baisses de la demande ont été enregistrées en Europe et en Asie, mais elles ont été partiellement compensées par une forte croissance en Amérique du Nord. Malgré cette diminution de la demande, qui s'explique essentiellement par les chocs

d'approvisionnement et de prix liés au conflit russo-ukrainien, le marché reste sous-approvisionné et hautement sensible aux fluctuations de l'offre et de la demande. Elaboré en collaboration avec le cabinet de conseil Rystad Energy et le leader européen du transport de gaz naturel Snam, le rapport indique également que la production risque de s'effondrer progressivement durant les années à venir, en raison notamment d'une réduction de 58 % des investissements dans le secteur gazier entre 2014 et 2020.

Des pénuries et des hausses des prix

Les investissements se sont redressés au cours des deux dernières années. Ils demeurent cependant largement concentrés sur les projets d'extension de gisements existants plutôt que sur l'exploration et le développement de nouveaux champs gaziers. La plupart des acteurs du secteur font preuve de prudence et se montrent peu enclins à prendre des risques accrus, en raison des tendances actuelles en matière de transition énergétique, des incertitudes relatives à l'accès au financement et du risque lié aux politiques publiques interdisant l'utilisation des combustibles fossiles à l'avenir. En l'absence d'investissements conséquents, la production cumulée des différents projets gaziers

déjà en cours d'exploitation et de ceux qui ont déjà fait l'objet d'une décision finale d'investissement (DFI) à travers le monde devrait atteindre environ 4100 milliards de mètres cubes (m3) cette année, avant de tomber à environ 3134 milliards de m3 en 2030, à mesure que les gisements arriveront à maturité. La production devrait ensuite chuter à 1849 milliards de m3 en 2040, et à un peu moins de 1000 milliards de m3 au milieu du siècle en cours. Ce qui risque fort d'entraîner des pénuries et de hausses des prix plus graves et plus fréquentes que celles enregistrées ces dernières années. D'autant plus que le scénario climatique le plus ambitieux, qui vise à limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C par rapport aux températures de l'ère préindustrielle, grâce notamment à des investissements massifs dans les énergies renouvelables et des changements de comportement, est entouré de très fortes incertitudes, en particulier à court et à moyen terme. Pour éviter de nouvelles crises énergétiques durant les décennies à venir, l'Union internationale du gaz recommande de poursuivre les investissements dans la chaîne de valeur du gaz naturel, en vue de répondre à la demande mondiale et à la croissance prévue dans certaines régions, tout en accélérant le développement des gaz renouvelables tels que le biométhane et l'hydrogène vert et les procédés de captage et stockage du dioxyde de carbone.

MÉDITERRANÉE

L'Algérie demeure un fournisseur fiable d'énergie

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a mis en exergue mardi à Ravenne en Italie, le rôle de l'Algérie en tant que fournisseur énergétique "fiable" de la région Méditerranée. Le ministre s'exprimait lors d'un panel ministériel de haut niveau, organisé dans le cadre de la Conférence et exposition sur les technologies offshore en Méditerranée "OMC Med Energy" en Italie qui se tient du 24 au 26 octobre. A cette occasion, M. Arkab a souligné le rôle de l'Algérie en tant que fournisseur d'énergie fiable de la région Méditerranée, mettant en relief l'exemple de l'Italie en matière de gaz naturel. Le ministre a présenté lors de ce panel les grands axes de la politique énergétique de l'Algérie basée sur la sécurité et la transition énergétiques, évoquant dans le même sillage les efforts de l'Algérie en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que le programme de plantation d'arbres initié par Sonatrach. Il a rappelé les défis pour assurer cette transition énergétique, en matière d'in-

vestissements et de maîtrise technologique, tout en réitérant l'intérêt de l'implication des entreprises européennes en Algérie dans le développement du gaz, des énergies renouvelables (ENR) et de l'hydrogène ainsi que la réduction de l'empreinte carbone. De son côté, le ministre italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, Gilberto Pichetto Fratin, a salué lors du même panel, les efforts de l'Algérie pour atteindre la sécurité énergétique de la région notamment en gaz naturel. M. Arkab participe à la Conférence et exposition "OMC Med Energy" accompagné d'une délégation composée des PDG de Sonatrach et de Sonelgaz et de cadres du ministère, en présence du consul algérien à Milan. En marge de cet événement, une audience a été accordée par le ministre au PDG du groupe italien ENI, Claudio Descalzi. Les discussions entre les deux parties ont porté sur la poursuite des efforts d'ENI dans le cadre de ses activités en Algérie pour développer les hydrocarbures, no-

tamment dans l'exploration. Cette audience a également permis d'évoquer les perspectives de renforcement de ce partenariat afin de couvrir d'autres domaines à l'instar de l'exploitation des hydrocarbures en offshore, les ENR, l'hydrogène et la réduction des gaz à effets de serre, en particulier le méthane. Au terme de cette audience, le PDG d'ENI a exprimé sa satisfaction quant à la qualité du partenariat entre ENI et Sonatrach. Lors de la conférence et exposition "OMC Med Energy", M. Arkab aura des entretiens avec ses homologues participant à l'événement, ainsi qu'avec des présidents et responsables de grandes compagnies opérant dans le secteur de l'énergie. OMC Med Energy est une rencontre internationale qui se tient tous les deux ans à Ravenne, qui comprend l'organisation de plusieurs expositions, panels et ateliers dans le domaine du pétrole et de l'énergie en général.

R E.

UNE LARGE COMPAGNE DE CONTRÔLE LANCÉE AU NIVEAU DES PORTS

Les Douanes déclarent la guerre aux «fraudeurs»

Les Douanes algériennes ont mené d'importantes opérations de saisie au niveau de quatre (4) ports, après un contrôle minutieux de conteneurs placés en entrepôt sous douane, selon un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD).

Par S R/Agence

«En application des instructions du DG des douanes, ces opérations de qualité ont été menées par les services de l'Inspection générale des douanes et des cadres centraux de la DGD, dans le cadre d'un contrôle minutieux de conteneurs placés en entrepôt temporaire sous douane au niveau des ports de Jijel, Bejaïa, Mostaganem et Oran», précise-t-on de même source. Dans une première phase, «73 conteneurs ont été contrôlés, renfermant d'importantes quantités de marchandises importées de manière frauduleuse», lit-on dans le communiqué. «Lors de l'ouverture des conteneurs, il a été constaté que ces quantités de marchandises non déclarées et destinées à la vente en l'état, étaient cachées sous d'autres marchandises déclarées et placées à l'avant du conteneur, dans une tentative de dissimuler la fraude et d'échapper au

contrôle douanier», ajoute la même source. L'opération de contrôle a été lancée par la DGD, en chargeant des cadres centraux de se déplacer aux ports pour effectuer des contrôles minutieux de conteneurs, en y associant les services douaniers opérationnels au niveau des bureaux douaniers concernés, après le lancement d'une enquête douanière menée en étroite coordination avec les dispositifs de sécurité et les services concernés. «Toutes les marchandises non déclarées objet de la fraude ont été saisies, ainsi que celles déclarées et utilisées dans la dissimulation de la fraude, et ce conformément à la législation et à la réglementation douanières en vigueur», note le communiqué. L'opération se poursuit à travers les quatre (4) ports susmentionnés et sera élargie aux autres ports et bureaux douaniers dans le cadre d'une large campagne de contrôle lancée par la DGD, et pour la-

quelle toutes les ressources humaines et matérielles ont été mobilisées afin d'activer les mécanismes de contrôle efficaces à même de dévoiler et de réprimer ces pratiques illicites, selon la même source. La DGD a souligné, dans ce cadre, que de telles pratiques frauduleuses "portent préjudice au Trésor public, suite au gaspillage et à l'épuisement d'importantes sommes en devises, en raison du recours, par les barons de la fraude et de la contrebande, à diverses méthodes frauduleuses pour importer des quantités importantes de marchandises inutiles par rapport aux produits de base indispensables au citoyen". Elle a, également, affirmé que ces mesures de contrôle "consacrent les efforts colossaux déployés par la douane algérienne dans l'accomplissement de leurs missions de protection de l'économie nationale, de préservation des droits du Trésor public et d'instauration des règles du commerce équitable entre les opérateurs économiques".

CNESE

Journée d'étude sur «la santé de demain»

Le Conseil National Economique, Social et Environnemental (CNESE) organise en collaboration avec IM-LAB (Salon international du laboratoire et de l'imagerie médicale), le jeudi 26 octobre 2023 à la Safex, une journée d'étude dédiée à la réflexion sur l'avenir de la santé sous le thème : « La santé de demain », a indiqué le Conseil dans un communiqué. La santé est en pleine transformation grâce aux avancées des nanotechnologies, des biotechnologies, de la génomique, de l'e-santé, des sciences cognitives, et de l'intelligence artificielle (IA). Ces technologies révolutionnent la médecine en apportant des bouleversements organisationnels significatifs.. L'AI, en particulier, favorise

leur convergence, modifiant la pratique médicale actuelle et préparent le terrain pour une médecine du futur, caractérisée par de nouvelles méthodes, une formation adaptée, et des moyens novateurs. Cette journée, ajoute la même source, a pour objectif de susciter un débat sur les applications technologiques qui transforment rapidement le domaine de la santé. Les intervenants examineront divers aspects de la santé, de la prestation des soins à la gestion, tout en abordant les enjeux éthiques liés à ces nouvelles applications technologiques. Les progrès technologiques sont incontestablement prometteurs, mais ils comportent également des risques, notamment en termes de transparence, de biais, et d'impact sur

la relation médecin-patient. Cette journée est ainsi une opportunité de réfléchir à l'avenir de la santé et aux défis éthiques qui l'accompagnent. Par ailleurs, la 2e édition du Salon international du laboratoire et de l'imagerie médicale (ImLab 2023) s'est ouverte, mercredi au Palais des expositions (Safex) des Pins maritimes (Alger), avec la participation de 86 exposants, soit une hausse de 50% par rapport à la première édition organisée l'année dernière. A cette occasion, la directrice du salon, Yasmine Chaouch a indiqué que cette édition qui réunit des entreprises, des opérateurs et des professionnels de la santé, présente les dernières innovations en matière de diagnostic des différentes pathologies et les traite-

ments appropriés selon le cas du malade. La même responsable a précisé que lors de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 28 octobre, 230 sociétés nationales et internationales spécialisées présenteront les technologies modernes dont les dernières technologies en matière de diagnostic précis de la maladie pour la prescription du traitement approprié. L'intervenante a précisé que des startups prennent part également à cette édition pour faire connaître leurs produits, ajoutant que des communications scientifiques seront présentées sur l'utilisation des technologies modernes dans les domaines de la gynécologie-obstétrique, de chirurgie cardiovasculaire et d'analyses médicales.

S R.

RENCONTRE ALGÉRO-FRANÇAISE DE L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

Ateliers sur les opportunités de sous-traitance et des énergies renouvelables

Plusieurs ateliers thématiques en rapport avec l'industrie pétrolière et gazière, comme les opportunités de sous-traitance et des énergies renouvelables, sont organisés dans le cadre de la 2ème rencontre algéro-française de l'industrie pétrolière et gazière, ouverte mardi à Oran. Le premier jour de cette rencontre, qui enregistre la participation de 240 entreprises algériennes et françaises, a vu la mise sur pied de trois ateliers sur "Les solutions de solarisation des sites pétroliers et gaziers", "Les opportunités de sous-traitance et de développement du contenu local en Algérie" et "Le financement des projets industriels: le leasing comme alternative". Le deuxième et dernier jour de cette rencontre accueillera, quant à lui, deux autres ateliers sur "Le protocole CFL : la garantie d'une installation de protection péri-métrique" et "L'adaptation des entreprises aux enjeux de la transition énergétique". Cette rencontre, organisée par la Chambre de commerce et de d'industrie algéro-française (CCIAF) enregistre la participation de 200 entreprises algériennes, privées et publiques, dont 40 filiales du groupe Sonatrach et 40 entreprises françaises, a indiqué à l'APS le directeur adjoint de la CCIAF, Halim Amar Khodja. Cette édition est placée sous le thème de la sous-traitance et du développement du contenu local, a-t-il souligné, ajoutant que cette rencontre, qui se tient en format B to B, vise à mettre en relation des entreprises actives dans le domaine de l'industrie pétrolière et gazière. «Cette rencontre offre un espace d'échange et de partage d'expériences, avec pour objectif de concrétiser des partenariats commerciaux et industriels», a-t-il encore noté. Il s'agit également de promouvoir auprès des opérateurs français présents les opportunités de sous-traitances en Algérie et leur permettre de prendre conscience des potentialités du marché algérien, a-t-on indiqué dans des documents dédiés à la présentation de l'évènement. Pour rappel, la première édition de la rencontre algéro-française de l'industrie pétrolière et gazière s'est tenue en 2019 à Oran, avec la participation de 200 entreprises algériennes, dont 19 filiales du Groupe Sonatrach et une trentaine d'entreprises françaises.

SANTÉ

Acquisition de deux millions de doses de vaccin contre la grippe saisonnière

Le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Dr. Djamel Fourar a annoncé, mercredi, l'acquisition de deux millions de doses de vaccin contre la grippe saisonnière, une quantité qui sera revue à la hausse "en fonction des besoins nationaux". Dans une déclaration à l'APS, le responsable a indiqué que la campagne de vaccination sera lancée la semaine prochaine, l'Institut Pasteur ayant entamé la distribu-

tion des doses du vaccin selon les besoins de chaque région après l'acquisition de deux millions de doses, avec possibilité d'augmenter cette quantité à l'avenir. Conformément à l'instruction de la direction de la prévention et de la promotion de la santé au ministère, l'Institut Pasteur a distribué, à ce jour, 1,5 million de doses aux établissements hospitaliers universitaires, spécialisés et publics, et aux établissements de santé de proximité, outre les pharmacies déjà autorisées à vacciner

contre le Covid-19. La campagne de vaccination cible notamment les personnes âgées de plus de 65 ans, les adultes et les enfants atteints de différentes maladies chroniques comme les maladies cardiovasculaires et pulmonaires, le diabète, l'obésité, l'insuffisance rénale, les maladies génétiques, outre les femmes enceintes et les professionnels de la santé. Dans une correspondance adressée à ses directions à travers les wilayas, le ministère de la Santé a souligné l'impératif de

"prendre toutes les mesures nécessaires au niveau des établissements sanitaires concernés par la campagne de vaccination, en désignant les équipes médicales et paramédicales affectées à cette tâche selon les besoins des catégories ciblées". Concernant la vaccination au niveau des établissements hospitaliers universitaires, spécialisés et publics, l'accent a été mis sur la nécessité de faciliter l'accueil des citoyens concernés.

R E.

DJELFA

Près de 4.000 arbres fruitiers distribués

Pas moins de 3.780 arbres fruitiers ont été distribués à Guelma depuis le mois de mars à ce jour à des propriétaires terriens souhaitant planter ces arbres de plusieurs communes, apprend l'APS du conservateur des forêts, Boubakeur Ouadi. Ces plants d'arbres fruitiers ont été distribués à 23 propriétaires de terres agricoles dans le cadre de la convention signée entre la direction générale des forêts et l'opérateur ATM Mobilis, a précisé le même cadre. Les principales espèces fruitières distribuées sont l'olivier (1.430 arbres), l'amandier (890), le caroubier (265) au côté de figuiers, pommiers, abricotiers, poirier, grenadier et cerisier, a ajouté le conservateur des forêts. Ce programme concerne les 12 communes d'Oued Feragha, Hammam N'baïl, Bouhamdane, Sellaoua Anouna, Medjaz Amar, Houari Boumediene, Tamlouka, Bendjerah, Nechmaia, Boumehra Ahmed, Fedjoudj et Héliopolis, a noté le même responsable. La conservation des forêts a requis des bénéficiaires de ce programme de disposer d'un foncier agricole apuré et de procéder au creusage des trous qui reçoivent les plants d'arbre, a-t-on rappelé.

JIJEL

Des projets hôteliers en cours de réalisation

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat traditionnel, Mokhtar Didouche, a insisté mardi à Jijel sur "la nécessité de hâter la réception des projets hôteliers en cours de réalisation pour soutenir le tourisme local".

Lors de sa visite à plusieurs de ces projets dans les communes de Jijel et d'El Aouana, le ministre a insisté sur "l'impérative mise en service de ces projets dans les plus proches délais afin de soutenir le tourisme local", saluant le recours pour l'équipement et le mobilier de ces structures à la production locale.

Il a ajouté que la réception de ces hôtels prévue pour la fin de cette année et l'année prochaine augmentera l'offre en lits dans cette wilaya "touristique par excellence". Dans la ville de Jijel, M. Didouche a visité les chantiers de trois hôtels totalisant une capacité de plus de 350 lits à réceptionner "vers la fin de l'année en cours" et a exhorté les investisseurs à exploiter la période qui précède le début



de la saison estivale pour former leur personnel et de recruter les jeunes diplômés des instituts de tourisme et écoles de formation en vue d'offrir des prestations de qualité aux touristes.

Accompagné des autorités lo-

cales, le ministre a visité le projet du groupe Cosider de réalisation de 14 résidences touristiques haut standing dans la zone d'extension touristique d'El Aouana et a salué l'intérêt porté par les grands groupes publics pour

l'investissement dans la relance du secteur, appelant les autres grands groupes à proposer des projets similaires dans les autres wilayas.

Il s'est également enquis du projet de front de mer dans la même commune insistant sur la réception du projet dans les délais surtout qu'El Aouana constitue une des premières destinations touristiques de cette wilaya.

Le ministre a également salué les efforts des autorités locales pour aplanir les entraves rencontrées par les porteurs de projets.

Il s'est enquis en outre des travaux du projet de la forêt récréative à Tassouda dans la commune Texenna qui affiche un taux d'avancement de 60% relevant son importance pour le développement du tourisme de montagne.

TIPASA

Plus de 800 pêcheurs sinistrés ont bénéficié d'une allocation exceptionnelle

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a annoncé, mardi, que 811 pêcheurs avaient bénéficié de l'allocation mensuelle exceptionnelle accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des professionnels affectés par les perturbations météorologiques ayant touché les ports de la wilaya de Tipasa en mai dernier. S'exprimant sur les ondes de la radio nationale (Chaîne 2), M. Badani a précisé que "le recensement des pêcheurs affectés par les perturbations météorologiques ayant touché certains ports de la wilaya de Tipasa a débuté depuis le mois de mai dernier, où 811 pêcheurs ont été indemnisés pendant quatre mois par une allocation mensuelle estimée à 30.000 DA", soulignant que le ministère a également entamé la phase d'indemnisation des dommages causés aux navires.

Le ministre a souligné, dans ce sens, que près de 160 navires de pêche ayant subi des dommages ont été recensés, affirmant que "l'Etat indemniserait tous les pêcheurs", et ces indemnisations coûteront au Trésor public 880 millions de DA. Badani a ajouté, dans le même contexte, qu'en début décembre, "tous les ports de la wilaya de Tipasa seront définitivement ouverts et permettront un retour à la normale de la pêche".

Evoquant l'activité de l'aquaculture en eau de mer et en eau douce, le ministre a souligné que la production de cages flottantes a atteint 5.500 tonnes cette année, tandis que la production en eau douce a atteint près de 300 tonnes. Le ministère œuvre à augmenter la production aquacole en mer à 14.000 tonnes d'ici à la fin de l'année 2024 grâce à l'utilisation de 69 cages flottantes qui entreront en phase de production.

Il a annoncé également qu'une convention sera signée entre son ministère et celui de l'Agriculture et du Développement rural en vue d'exploiter les grands bassins agricoles dans la production des poissons, notamment le "Tilapia", et une autre convention avec le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) en vue d'encourager les jeunes dans les hauts plateaux et les régions du sud du pays à tirer profit de cette filière.

En réponse à une question sur la participation du secteur au développement de l'économie nationale, M. Badani a affirmé que l'Algérie occupe actuellement la troisième place au bassin méditerranéen après l'Italie et la Turquie, en ma-



tière de production de poissons de surface, avec une production allant de 100.000 à 120.000 tonnes/année, estimant que cette production est "insuffisante", ce qui a poussé à encourager l'aquaculture qui représente l'un des principaux axes pour le développement du secteur. La production de cette filière a été augmentée dans moins de 10 ans de 500 à 7.000 tonnes/année.

Quant à la numérisation du secteur, M. Badani a indiqué que le ministère émettra à partir du mois de décembre, la carte numérique du pêcheur, qui portera toutes les informations relatives aux professionnels.

Pour la construction et l'entretien des bateaux, le ministre a mis en avant que trois grands bateaux destinés à la pêche en haute mer ont été construits en 2023 par des capacités nationales, ainsi que 8 ateliers de construction de bateaux lancés en attendant de parachever la construction d'autres ateliers au niveau des différents ports de pêche, en y consacrant 15 espaces, relevant que l'année prochaine verra l'ouverture de l'importation des moteurs de bateaux de moins de 5 ans pour répondre aux demandes des pêcheurs.

Concernant l'accord de pêche conclu avec la Mauritanie, le ministre a assuré que ce dernier permettra d'exploiter envi-

ron 31.000 tonnes au niveau des eaux territoriales mauritaniennes, avec octroi de 8 permis de pêche.

Dans ce même cadre, ajoute le ministre, un groupe de 9 pêcheurs en haute mer a été dépêché en stage à bord de navires, avant l'entame officielle des opérations de pêche dans les eaux territoriales mauritaniennes.

M. Badani a également annoncé la signature d'un contrat de pêche avec la Corée du Sud, dans le cadre d'un don octroyé par ce pays, pour la réalisation d'unités de fabrication de nourriture pour poissons, qui répondra aux besoins en alimentation des "Tilapia" et des "crevettes", considérant ce projet comme "grand acquis qui solutionnera le problème de la nourriture pour poissons jusqu'ici importée".

Le ministre a, par ailleurs, annoncé le retour des autorisations d'exploitation du corail brut, à partir du début 2024, assurant le parachevement du volet légal de cette opération, avec l'établissement d'une étude sur la présence de corail au niveau des trois wilayas côtières (El Taref, Skikda et Jijel), tout en rappelant que l'exploitation du corail était suspendue depuis 2001. Il est également à noter que les permis d'exploitation seront octroyés pour environ 60 professionnels.

AVOCATS

« L'intelligence artificielle est une machine à faire gagner du temps », estime le patron de Gide

Dans un entretien aux « Echos », Frédéric Nouel, senior partner du cabinet d'avocats Gide, fait le point sur les grands changements qui révolutionnent sa profession : justice négociée, réglementations sur les questions durables, intelligence artificielle.

Suite et fin

Le nouveau texte, qui n'a pas encore été examiné par le Sénat, prévoit d'inclure tous les domaines dans son champ d'application. Cela changera la donne. L'ensemble des préjudices, qu'ils soient corporels, matériels ou moraux, seront indemnisables. Le nombre d'associations pouvant engager de telles actions sera aussi élargi. Jusqu'à présent, seules des associations agréées, comme des associations de consommateurs (UFC-Que Choisir, CLCV...), pouvaient intenter ces actions en justice. A l'avenir, 50 personnes physiques, ou 5 personnes morales, pourront créer une association « ad hoc » pour engager la procédure... Pour les organisations patronales qui examinent le texte, le risque est que ce sujet prenne un jour une tournure politique et soit adopté sans qu'elles aient l'opportunité de faire efficacement valoir leur point de vue.

L'intelligence artificielle va-t-elle profondément changer le travail des avocats ?

L'IA est une révolution. Pour nous, comme pour nos clients. La particularité du droit est qu'il est encadré par un corpus de règles fini. C'est un univers à la fois très « écrit » et très « structuré ». C'est un terrain de jeu parfait pour les algorithmes de l'intelligence artificielle qui peuvent ainsi puiser dans des données précises pour se nourrir. Contrairement aux IA généralistes qui doivent recueillir des informations dans l'immensité du web sans pouvoir définir ou préciser leurs sources, l'IA appliquée au droit devrait pouvoir ainsi formuler des réponses qui éliminent quasiment totalement les risques d'hallucinations ou de réponses crédibles mais fausses.

Mais à quoi servirait un tel outil ?

C'est une machine à faire gagner du temps, un moteur de productivité. Le métier de juriste commence souvent par la nécessité d'effectuer des recherches. Elles pourront désormais être à la fois beaucoup plus automatisées, plus



rapides et plus précises. Nous sommes déjà en train de tester des solutions avec d'autres cabinets, des opérateurs des grandes bases de données et des grands groupes informatiques.

Mais aura-t-on encore besoin d'avocats ?

Le niveau général de compétence et d'exigence des clients et des avocats va s'élever et nous resterons nécessaires pour réaliser les opérations complexes et suivre les contentieux qui requièrent expertise et savoir-faire. Nos clients ne nous engagent pas pour accomplir une recherche. Un avocat c'est certes une expertise, mais c'est aussi un vécu, des réflexes et un savoir-faire pour trouver et mettre en oeuvre des solutions. Dans le contentieux, il y a aussi un art qui consiste à maîtriser le narratif. La compétence technique a toujours été indispensable mais elle n'a jamais été suffisante.

La spécificité de Gide est d'être un cabinet relativement généraliste qui a, face à lui, une nuée de cabinets spécialisés et très performants. Comment pouvez-vous résister à cette concurrence pointue ?

Plutôt que généraliste, je dirais que nous sommes parmi les meilleurs en droit des affaires, en

concurrence avec les grands cabinets français et anglo-saxons qui, comme nous, rassemblent à haut niveau les compétences nécessaires pour aider nos clients à réaliser leurs grandes opérations et assumer leur défense.

Les dirigeants d'entreprises confrontés à un environnement toujours plus complexe et contraint attendent de leurs avocats des solutions en adéquation avec les meilleures pratiques de marché, pas un savant exposé de contraintes émanant d'hyperspécialistes. Notre rôle est d'orchestrer et de rassembler en amont des compétences les plus pointues pour réussir les opérations de nos clients et mieux les défendre.

Les cabinets de niches n'ont pas notre expérience et notre savoir-faire des grandes opérations sur lesquelles ils n'interviennent que rarement. Quand on procède à une acquisition, le bon avocat de M&A sera celui qui aura organisé son équipe pour anticiper les contraintes du contrôle des investissements étrangers, de l'antitrust, intégrer les enjeux de structuration et de fiscalité, prendre en compte le droit social, et gérer les spécificités propres à l'opération, par exemple en droit de l'environnement ou en droit des brevets. De même, pour suivre efficacement un contentieux stratégique devant

la nouvelle Juridiction unifiée du brevet (JUB) créée par 25 Etats membres de l'UE et installée cette année à Paris, il faut regrouper des compétences judiciaires et techniques.

Gide est le premier cabinet d'avocats à l'avoir fait en partenariat avec Regimbeau, grand cabinet de conseil en propriété industrielle. Chez Gide, nous avons cette culture du travail en groupe, mais bien organisé grâce à des individualités exceptionnelles qui accordent une très grande attention l'échange et au partage pour assurer une très bonne exécution. Comme nos grands concurrents anglo-saxons, nous sommes en permanence dans une démarche d'intégration de compétences, source de fluidité et d'efficacité pour nos clients.

Encore faut-il être capable d'attirer et de rémunérer les talents ?

Gide est le cabinet qui, en France, regroupe le plus d'associés classés parmi les trois premiers dans le plus grand nombre de spécialités. Nous avons 32 avocats sur le podium dans leur spécialité. Le deuxième cabinet français le mieux classé en compte 26. Au premier semestre 2023, nous sommes aussi le cabinet qui domine le marché des fusions acquisitions en France, à la fois en nombre de deals et en valeur des deals.

Sur les recrutements et la capacité à conserver des talents, nous constatons qu'aujourd'hui des anciens de Gide qui avaient tenté l'aventure ailleurs reviennent et les jeunes veulent nous rejoindre pour faire toute leur carrière. Si nous avons survécu au départ de nos fondateurs, c'est probablement grâce à notre stratégie et notre culture très affirmée, lisible aussi bien par nos avocats que par nos clients qui sont fiers de leur relation avec nous. Nos efforts sont payants puisque depuis 2018, notre chiffre d'affaires consolidé a progressé de 25 % à 250 millions d'euros et notre marge de 40 %. 2023 sera encore une année de croissance, malgré un environnement nettement moins porteur.

Source/ Les Echos

EGYPTE

La surface cultivée en blé pourrait grimper de 150 000 hectares en 2023/2024

En Égypte, la surface consacrée à la culture de blé est attendue en hausse de 150 000 hectares à 1,68 million d'hectares pour le compte de la campagne 2023/2024 qui débutera en novembre prochain. C'est ce qu'a révélé Abdel Rahman Sadam, président du Syndicat des agriculteurs du pays, le 24 octobre. Cette prévision optimiste pour les emblavures s'explique par les nouvelles mesures incitatives annoncées par l'exécutif. D'après M. Sadam le ministère de l'Agriculture envisage en effet de fournir des semences de haute qualité et d'étendre la distribution d'engrais subventionnés. Le responsable indique par ailleurs que le prix d'achat aux producteurs de blé dans le cadre du programme de subvention du pain devrait augmenter à 2 000 livres (64,6 \$) par ardeb (150 kg) contre un tarif qui se situait entre 1 750 et 1 800 livres (56,5 et 58,2 \$) précédemment. Pour rappel, le pays des pharaons a produit 9,5 millions de tonnes de blé en 2022/2023, selon les données de l'USDA.

LIBYE

Plus de 35 millions de barils de brut produits en septembre

En Libye, la National Oil Corporation (NOC) a publié, lundi 23 octobre, les données concernant les activités pétro-gazières réalisées dans le pays tout au long du mois de septembre 2023. À l'issue de cette période, ce sont en tout, 35 871 855 barils de brut que la Libye a produits. Sur ce total, ce sont quelque 513 428 tonnes de produits pétroliers qui ont été produits, pour environ 41 151 tonnes de produits pétrochimiques et 197 730 tonnes de condensats. Sur cette période, 1 044 320 321 mètres cubes ont été extraits des gisements gaziers de la Libye.

FUTURE INVESTMENT INITIATIVE À RIYAD

Une nouvelle approche de la gouvernance mondiale, indispensable à la croissance

Les experts participant au forum de la Future Investment Initiative (FII), qui a été lancée mardi à Riyad, ont souligné la nécessité d'adopter une nouvelle approche de la gouvernance mondiale et du développement économique, estimant que l'ordre traditionnel ne fonctionne plus.

Des dirigeants du monde de la finance et de l'investissement se sont rendus dans la capitale saoudienne pour examiner les défis et les opportunités dans un environnement mondial en évolution rapide. L'événement, qui a pour thème «La nouvelle boussole», est un programme interactif conçu pour aider les investisseurs à adapter de nouveaux moyens pour leurs entreprises et pour l'économie mondiale. «En tant que symbole d'orientation et de direction, la boussole représente l'interconnectivité de toutes les directions», a déclaré Richard Attias, PDG de FII Institute dans un communiqué expliquant le thème de la conférence. Le premier jour, plusieurs sessions et panels ont été consacrés à l'exploitation des mégadonnées et des analyses avancées, à l'utilisation de l'intelligence énergétique basée sur l'IA pour optimiser la consommation d'énergie et aux moyens d'améliorer l'efficacité énergétique globale. L'électrification est appelée à jouer un rôle central dans la poursuite mondiale de la décarbonisation, en offrant une voie vers un avenir énergétique plus propre et plus durable. Toutefois, cette transition n'est pas sans défis, car l'intégration des sources d'énergie renouvelables, le maintien de la stabilité du réseau et la garantie d'un accès fiable pour les consommateurs, en particulier dans le contexte des véhicules électriques, restent des obstacles majeurs à surmonter. Selon l'Agence internationale de l'énergie, la part de l'électricité dans la consommation totale d'énergie finale devrait passer de 20% en 2022 à plus de 27% en 2030 dans le cadre du scénario de zéro émission nette

d'ici 2050. Cette évolution souligne l'importance croissante de l'électrification dans le paysage énergétique mondial. L'Arabie saoudite, l'un des principaux producteurs et exportateurs d'énergie, s'est lancée dans un ambitieux projet de transformation qui comprend des investissements substantiels dans l'infrastructure du réseau, les énergies renouvelables et la production de véhicules électriques. Ces efforts ne transforment pas seulement le secteur énergétique de l'Arabie saoudite, mais peuvent également contribuer de manière significative aux efforts mondiaux de décarbonisation. Les intervenants de la première journée se sont accordés sur le fait que le secteur de l'énergie est en pleine mutation, poussé par la nécessité urgente de lutter contre le changement climatique et de réduire notre empreinte écologique. Les experts estiment également que l'intelligence artificielle est un outil prometteur pour faciliter cette transformation. Selon eux, l'intelligence énergétique basée sur l'IA est une approche de pointe qui exploite le vaste potentiel des mégadonnées et de l'analyse avancée pour reconfigurer la manière dont nous produisons, distribuons et consommons l'énergie.

Modèle saoudien
Dans le cas de l'Arabie Saoudite, le pays a adopté un modèle qui répond non seulement aux besoins du consommateur, mais aussi à ceux du fournisseur. Aujourd'hui, le Royaume dispose de la production d'électricité la moins chère, à 1 dollar (1 dollar américain = 0,94 euro) le kilowatt. L'Arabie saoudite a déjà déployé plus de 1,4 gigawatt de capacité solaire et éolienne, et prévoit

d'ajouter 20 gigawatts supplémentaires d'ici 2030. Les ressources en énergies renouvelables du pays sont vastes, avec un potentiel estimé à plus de 100 gigawatts de capacité solaire et 60 gigawatts de capacité éolienne. Le Royaume explore également d'autres technologies d'énergie renouvelable, telles que la géothermie et la biomasse. De nombreux experts se sont concentrés sur les marchés de l'énergie et l'intelligence énergétique basée sur l'IA qui est à la pointe de la transformation du secteur de l'énergie, optimisant la consommation, prédisant les modèles de demande et améliorant l'efficacité énergétique compte tenu des questions mondiales et régionales actuelles. L'intégration de l'IA dans l'analyse des données énergétiques permet de prendre des décisions éclairées et aide les parties prenantes à formuler des politiques énergétiques fondées sur des données probantes et alignées sur les objectifs en matière de durabilité et de climat. Malgré les progrès importants réalisés par l'Arabie saoudite, les experts ont identifié certains défis à relever afin d'intégrer pleinement les énergies renouvelables dans le réseau et d'assurer une transition en douceur vers une économie à faible émission de carbone. Ils ont souligné qu'il est nécessaire de développer des moyens plus efficaces et plus rentables de stocker l'énergie renouvelable. Un autre défi est la nécessité de développer de nouvelles technologies de gestion du réseau afin d'intégrer les énergies renouvelables et les véhicules électriques (VE) dans le réseau de manière fiable et efficace, ont soutenu les experts.

MAURITANIE

La banque islamique BMI décroche l'équivalent de 22 millions \$ auprès de la BEI pour renforcer ses prêts aux PME

Plus d'un an après la rencontre entre le président mauritanien et celui de la Banque européenne d'investissement visant à renforcer la coopération entre les deux entités, la BEI consent à accorder un prêt, libellé en euros à cette banque islamique opérant exclusivement en Mauritanie depuis six ans. La Banque mauritanienne de l'investissement (BMI) a conclu un accord de financement à long terme d'un montant de 20 millions d'euros

(22 millions \$) avec la Banque européenne d'investissement (BEI), ce mardi 11 juillet. Ce financement sera rétrocédé sous forme de prêts à des petites et moyennes entreprises (PME) ainsi qu'à des entreprises de taille intermédiaire, clientes de la BMI. Cette banque islamique opérant exclusivement en Mauritanie allouera au moins 30 % de ce financement à des entreprises détenues par des femmes, ainsi qu'à des entreprises dirigées par des jeunes.

« Ce financement destiné aux PME/PMI, aux femmes entrepreneures et aux jeunes est le premier du genre en Mauritanie depuis 15 ans. Il renforce la capacité de notre banque à soutenir des entreprises fragilisées par la récente crise sanitaire et qui jouent un rôle important dans le tissu économique et social, en participant notamment à la création d'emplois », a déclaré Mohamed Yahya Sidi, directeur général de la BMI. Cet accord marque la première

coopération de la BEI avec le secteur financier de Mauritanie depuis 2006. Il intervient plus d'un an après la rencontre entre le président de la BEI, Werner Hoyer et le président mauritanien Mohamed Ould Ghazouani, en juin 2022. Aux termes des échanges entre les deux hommes, la banque de l'Union européenne, basée au Luxembourg a convenu de renforcer sa coopération et ses investissements en Mauritanie, principalement dans le secteur des énergies renouvelables.

INVESTISSEMENT-CUIR ET CHAUSSURES EN TUNISIE

En baisse de 52,1%

Selon le bulletin de la conjoncture de l'APII, les investissements déclarés dans le secteur du cuir et chaussures ont enregistré durant les neuf premiers mois de l'année en cours une baisse en valeur de 52,1% par rapport à la même période de 2022 passant de 26,3 millions de dinars à 12,6 millions de dinars. Ils enregistrent ainsi la plus forte baisse de tous les secteurs in-

dustriels. Malgré la hausse du nombre des projets déclarés et des exportations dans ce secteur, cette baisse en valeur a été accompagnée par une baisse de -39,9% en terme d'emplois à créer. Notons que durant les neuf premiers mois de l'année 2023, l'investissement déclaré dans l'industrie (tous secteurs confondus) a atteint le montant de 1783.4 MD, contre 1603.4 MD lors des

neuf premiers mois de l'année 2022, enregistrant ainsi une augmentation de 11.2%. Le nombre de projets déclarés a atteint 2270 lors des neuf premiers mois de l'année 2023 contre 2160 projets durant la même période de l'année 2022 (+5.1%). Ces projets permettront la création de 33081 postes d'emplois.

MARKET DAYS DE L'AFRICA INVESTMENT FORUM 2023

Le compte à rebours a commencé

Les Market Days de l’Africa Investment Forum auront lieu dans moins de trois semaines. Du 8 au 10 novembre, des investisseurs pesant leur poids d’or afflueront au Palais des Congrès de Marrakech, au Maroc, pour participer à la place de marché de l’investissement numéro un en Afrique. Cette année, l’accent sera mis sur « Débloquer les chaînes de valeur de l’Afrique ».

L’Africa Investment Forum joue un rôle essentiel pour attirer les investissements directs nationaux et étrangers en Afrique. Cette plateforme multipartite et multidisciplinaire fait avancer les projets vers des étapes bancables, lève des capitaux et accélère la clôture financière des transactions d’investissement. Le président émérite et directeur général du groupe de la Banque de commerce et de développement, Admassu Tadesse, décrit les journées de marché du Forum d’investissement en Afrique comme un rassemblement orienté vers l’action et axé sur l’avancement des choses.

« Avant la création de l’Africa Investment Forum en 2018, nous en étions arrivés à une situation de quasi paralysie à force d’analyses », de discours sur les besoins et les défis de l’investissement de l’Afrique, avait confié M. Tadesse lors de l’édition 2022. « Mais lorsque M. Adesina [le président de la Banque africaine de développement] a parlé de l’Africa Investment Forum, qui serait axé sur les réseaux d’affaires, le traitement des affaires et les transactions, je me suis dit : voilà enfin une conférence avec moins de causeries et plus d’action, avec des projets transactionnels révolutionnaires ; plus de prospection pour que les choses bougent enfin sur le terrain », s’est-il enthousiasmé. « J’ai trouvé l’ampleur et la profondeur de la participation bien plus grandes que ce à quoi je m’attendais », a témoigné de son côté Ken Shibusawa, PDG de Shibusawa and Co, lors des Market Days 2022. M. Shibusawa a estimé que son long voyage pour l’Africa Investment Forum en valait vraiment le coup, avec à la clé une bonne adéquation en termes d’intérêts. « Notre mission est de fournir des investissements d’impact en Afrique... nous nous appuyons sur cette coopération », a-t-il déclaré.

Il a exprimé l’espoir que l’édition 2023 offrira davantage d’opportunités d’interaction avec les jeunes entrepreneurs, « avec l’Afrique,



avec le Japon et d’autres pays ». M. Shibusawa, qui est également vice-président de l’équipe du projet Afrique chez Keizai Doyukai, a annoncé plus tôt cette année qu’une nouvelle société, &Capital Inc., avait été créée en janvier 2023 pour promouvoir les investissements japonais en Afrique. Keizai Doyukai est une organisation privée, à but non lucratif et non partisane, qui rassemble près de 1 400 hauts dirigeants d’un millier d’entreprises japonaises.

« Je suis ici simplement à la recherche de nouveaux investisseurs pour notre entreprise parce que nous voulons nous développer en Afrique et nous pensons que c’est le meilleur endroit pour le faire, pour réseauter, pour de nouvelles idées », a déclaré Jacqueline Furtado Carvalho, directrice de la société caboverdienne M&J Tech, qui a également participé aux Market Days 2022. L’événement de cette année s’appuiera sur les succès antérieurs pour favoriser des engagements productifs entre les secteurs public et privé.

En plus de donner la priorité à trois secteurs clés – l’énergie renouvelable, l’agroalimentaire et l’industrie manufacturière –, les boardrooms (ou salles de transaction) des Market Days de l’Africa Investment Forum présenteront des transactions provenant d’autres secteurs, notamment de secteurs porteurs de ruptures tels que

l’intelligence artificielle et l’Internet des objets, les femmes en tant que championnes de l’investissement ; et les industries créatives et sportives.

Masai Ujiri, président de l’équipe de Toronto Raptors franchisée National Basketball Association (NBA), a fait plusieurs apparitions à l’Africa Investment Forum et a exhorté les gouvernements africains à investir dans le sport. Lors des Market Days 2022, il a parlé avec passion du succès et de la croissance du sport sur le continent africain. « Nous devrions soutenir les équipes ici en Afrique. Cela devrait être notre vision. Le sport est le prochain grand réservoir de business en Afrique », a déclaré Ujiri aux investisseurs.

Le continent présente de nombreuses caractéristiques d’un marché sportif puissant. Ses athlètes sont mondialement connus dans les compétitions de football, de basket-ball et d’athlétisme. Et une population croissante et de plus en plus issue de la classe moyenne offre un public potentiel inexploité pour les ligues sportives nationales. L’initiative Sports as a Business Catalyst (« le sport comme catalyseur d’affaires ») de l’Africa Investment Forum s’efforce de faire de cet objectif une réalité.

Lors des Market Days 2022, l’un des projets qui a suscité un fort intérêt des investisseurs a été le projet d’autoroute Abidjan-Lagos.

Le corridor prévu, long de 1 081 km et dont le coût est estimé à 15,6 milliards de dollars, reliera les deux villes via Accra, Lomé et Cotonou, couvrant une zone qui génère 75 % de l’activité commerciale dans la région de l’Afrique de l’Ouest.

La Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) dirige le projet. Afin d’accélérer la mobilisation des financements et autres soutiens pour l’autoroute Abidjan-Lagos, la Commission de la CEDEAO a organisé une table ronde avec les institutions internationales de financement du développement le 26 septembre 2023, au siège de la Banque africaine de développement à Abidjan.

Les partenaires fondateurs de l’Africa Investment Forum sont solidaires du gouvernement et du peuple marocain à la suite du tremblement de terre dévastateur de début septembre. Les partenaires sont la Banque africaine de développement, Africa50, la Société financière africaine, la Banque africaine d’import-export, la Banque de développement pour l’Afrique australe, la Banque européenne d’investissement, la Banque islamique de développement et la Banque de commerce et de développement.

Les éditions précédentes des Market Days de l’Africa Investment Forum ont généré des intérêts d’investissement cumulés de 142,6 milliards de dollars.

Le Benin et la Côte d’Ivoire proches d’être membres de la BERD

Les deux pays de la zone UEMOA saisissent l’opportunité créée par un amendement des statuts de l’institution basée à Londres. Cependant, ils devront encore satisfaire à certaines exigences qui ne sont pas clairement présentées.

Les actionnaires de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) ont approuvé les candidatures du Bénin et de la Côte d’Ivoire, marquant ainsi un tournant dans l’expansion de cette institution financière multilatérale en Afrique subsaharienne. Ces approbations font suite à des demandes d’adhésion formulées par les autorités des deux pays en juillet et août 2023 respectivement.

La Présidente de la BERD, Odile Renaud-Basso, a exprimé son enthousiasme quant à l’accueil des deux nouveaux membres. Elle a souligné que cette expansion reflète les objectifs stratégiques de la Banque en Afrique subsaharienne et met en lumière la valeur ajoutée que la BERD peut apporter dans cette région. Ce développement a été entériné lors de la première étape du processus d’adhésion par le Conseil des Gouverneurs de la BERD. Toutefois, il reste aux deux nations à satisfaire certaines exigences préalables avant la conclusion définitive du processus. L’initiative s’inscrit dans le prolongement des décisions prises lors de la Réunion Annuelle 2023 de la BERD à Samarkand, où des amendements aux statuts de la Banque ont été adoptés. Ces amendements visent à faciliter une expansion limitée et progressive des opérations de la BERD vers l’Afrique subsaharienne et l’Irak. En plus de leur candidature, le Bénin et la Côte d’Ivoire ont également exprimé le désir de bénéficier des services financiers et consultatifs de la BERD, une requête qui sera examinée une fois les amendements statutaires en vigueur. D’autres pays de la sous-région sont aussi éligibles à cette possibilité, notamment le Kenya, le Sénégal, le Nigéria et le Ghana. Depuis sa création en 1991, la BERD a investi près de €190 milliards dans 6844 projets, soutenant ainsi les réformes politiques et le développement du secteur privé dans plus de 30 économies à travers le monde. Jusque là elle travaillait déjà dans des pays d’Afrique du nord, notamment la Tunisie, l’Egypte et le Maroc.

16 AU 18 NOVEMBRE 2023 À DAKAR

1er Forum des hommes d’affaires de l’UEMOA

Dakar s’apprête à accueillir la première édition du Forum des hommes d’affaires de l’UEMOA, visant à booster la compétitivité du secteur privé, principal vecteur de croissance et d’intégration économique durables. La capitale sénégalaise, Dakar, sera l’hôte du premier Forum des Hommes d’Affaires de l’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) du 16 au 18 novembre prochains. Selon la Commission de l’UEMOA, qui l’organise, cette initiative vise à renforcer la compétitivité et la performance du secteur privé, le positionnant comme un moteur de croissance et d’intégration économique durables dans la région. Le forum se veut être une plateforme pro-

pice pour offrir des opportunités de coopération et de partenariat, discuter du cadre juridique et institutionnel, formuler des propositions concrètes pour améliorer l’accès aux marchés et promouvoir la culture de la qualité. Les activités s’articuleront autour d’une conférence inaugurale, ateliers thématiques, rencontres B2B, expositions et la réunion du jury de l’édition 2023 du Prix UEMOA de la qualité.

En prélude à cet événement d’envergure, la Commission de l’UEMOA a organisé une réunion virtuelle le 19 octobre dernier pour informer et mobiliser les acteurs clés du secteur privé. La réunion a été présidée par Paul Koffi, commissaire en charge du département du développe-

ment de l’Entreprise, des Mines, de l’Energie et de l’Economie numérique, avec la participation à distance de Daouda Coulibaly, président de la Chambre consulaire régionale de l’UEMOA. Le commissaire a mis en exergue la mutation actuelle du marché régional avec la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), la qualifiant de grande opportunité pour le secteur privé. Il a réitéré l’importance de « fédérer le secteur privé autour d’un idéal commun », enjeu principal de ce forum.

Un des moments forts sera la remise des distinctions du Prix UEMOA de la qualité, valorisant ainsi les champions régionaux.

POINT MARCHÉS

Prudence en vue en Europe avec une nouvelle salve de résultats

Les principales Bourses européennes sont attendues sans grand changement mercredi à l'ouverture alors qu'une nouvelle salve de résultats d'entreprises promet d'animer la séance avant les annonces, jeudi, de la Banque centrale européenne (BCE).

D'après les premières indications disponibles, le CAC 40 parisien pourrait gagner 0,05% à l'ouverture. Les contrats à terme signalent une hausse de 0,13% pour le Dax à Francfort, de 0,13% aussi pour le FTSE à Londres et un gain de 0,07% pour le Stoxx 600. Les investisseurs se préparent à digérer de nouveaux résultats d'entreprises, avec à Paris les annonces décevantes la veille de Kering , le relèvement de prévisions de Michelin et alors que sont aussi attendus dans la matinée les comptes de Dassault Systèmes et Air Liquide. A Wall Street, les résultats ont soutenu la tendance mardi et devraient continuer à animer la cote, les géants de la "tech" Alphabet et Microsoft ayant publié après la clôture. Kering pourrait être sous pression alors que le groupe de luxe a fait état mardi d'un recul de son chiffre d'affaires plus marqué qu'attendu au troisième trimestre. Le secteur technologique européen pourrait réagir pour sa part aux annonces d'Alphabet dont le titre a plongé

dans les transactions électroniques en raison d'un chiffre d'affaires trimestriel pour sa division d'informatique dématérialisée ("cloud") inférieur aux attentes. La Bourse de New York a fini en hausse mardi alors qu'une vague de résultats trimestriels solides et de prévisions optimistes d'entreprises du S&P-500 ont alimenté l'appétit des investisseurs pour le risque et porté les principaux indices dans le vert, au lendemain d'une séance contrastée. L'indice Dow Jones a gagné 0,62% à 33.141,38 points. Le S&P-500 <.SPX,> a pris 0,73%, à 4.247,68 points. Le Nasdaq Composite a avancé de son côté de 0,93% à 13.139,88 points. Les contrats à terme signalent pour l'heure une ouverture légèrement positive pour le Dow Jones mais dans le rouge pour le S&P 500 et surtout le Nasdaq, qui pourrait souffrir du recul d'Alphabet. La Bourse de Tokyo progresse de 1,2% à l'approche de la clôture, dans la foulée des gains de Wall Street.

Les marchés d'actions asiatiques sont aussi portés par des informations de médias d'Etat chinois selon lesquelles le Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire a approuvé l'émission de 1.000 milliards de yuans d'obligations souveraines afin de soutenir l'économie. Le CSI 300 des grandes capitalisations de Chine continentale prend 0,5% et l'indice composite de la Bourse de Shanghai gagne 0,51%. L'euro tente de reprendre des couleurs face au dollar après son net repli (-0,75%) la veille consécutif aux indicateurs PMI moroses publiés en Europe.

La devise unique gagne 0,15% à 1,0603 dollar. Sur le marché obligataire, la tendance est calme avec une quasi-stabilité pour le rendement des Treasuries à dix ans, à 4,8337%. Les cours du brut restent sous pression après trois jours consécutifs de repli, les craintes pour la demande en Europe où la conjoncture économique se dégrade supplantant les inquiétudes sur l'approvisionnement au Moyen-Orient avec le conflit entre Israël et le Hamas. Le baril de Brent perd 0,15% à 87,94 dollars et celui du brut léger américain (WTI) cède 0,21% à 83,56 dollars.

CAC40 En léger repli, spectaculaire chute de Worldline

La Bourse de Paris cède près de 0,3% ce matin, autour des 6875 points, pénalisée par le spectaculaire repli de Worldline qui cède près de 57% après l'avertissement sur résultats. Le groupe a en effet annoncé des objectifs fortement abaissés reflétant les conditions de marché, attendant désormais une croissance organique du chiffre d'affaires de 6% à 7% et une marge d'EBO en baisse de l'ordre 150 points de base. Si l'actualité au Proche-Orient reste au cœur de l'actualité internationale, les investisseurs vont se concentrer aujourd'hui sur les publications de nombreux résultats trimestriels. Microsoft a fait ainsi état hier soir d'une accélération de la croissance de ses résultats au troisième trimestre à la faveur de la bonne tenue de ses activités dans le 'cloud'. Le titre affichait des gains de presque 4% en cotations après-Bourse suite à cette publication. Mais la réaction la plus spectaculaire revient à Alphabet, la maison-mère de Google, dont l'action lâche 6% dans les échanges électroniques après des performances jugées décevantes dans le 'cloud'. A ce stade de la saison des résultats, sur les 17% des sociétés du S&P 500 ayant publié leurs résultats, 73% d'entre elles ont annoncé des bénéfices meilleurs que prévu, un ratio très classique qui ne témoigne pas encore d'une véritable embellie au niveau de l'activité des entreprises. Autre soutien à la tendance, l'embellie amorcée sur les marchés obligataires se poursuit, avec une détente certes plus modérée des rendements, mais qui va dans la bonne direction.

Aux Etats-Unis, le rendement des Treasuries à dix ans se stabilise autour de 4,84%, loin du record de plus de 16 ans atteint en début de semaine, au-delà du seuil des 5%. En Allemagne le bund évolue autour des 2,82% et l'OAT française à 3,46%. Au chapitre économique, les investisseurs prendront connaissance, dans le courant de la matinée, de l'indice Ifo du climat des affaires en Allemagne, qui devrait confirmer que la première économie d'Europe évolue en zone de récession. Dans l'actualité des sociétés tricolores, TotalEnergies a annoncé mercredi avoir remporté un contrat de 25 ans portant sur la fourniture d'électricité renouvelable dans l'Etat de New York. Air Liquide affiche un chiffre d'affaires de 6,81 milliards d'euros au titre du troisième trimestre 2023, en chute de 17,4% en données brutes du fait de la baisse des prix de l'énergie et d'un effet de change négatif, mais en hausse de 1,5% à données comparables. Dassault Systèmes dévoile un BNPA non-IFRS en hausse de 7% à 0,28 euro au titre du troisième trimestre 2023, en données publiées, et de 20% à taux de change constants (TCC), au-dessus de ses objectifs. Enfin, hier Kering a publié un chiffre d'affaires du Groupe de 4,5 milliards d'euros au troisième trimestre 2023, en baisse de -13% en données publiées et de -9% en comparable, compte tenu d'un effet de change négatif de -6% et d'un effet de périmètre de +2% lié à l'acquisition de Maui Jim.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 25 Octobre 2023					
Valeur : 27 Octobre 2023					
BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		136.6766	136.6916
1	EUR	EURO		144.8089	144.8521
1	GBP	POUND STERLING		165.9905	166.0693
100	JPY	JAPANESE YEN		91.1846	91.2129
1	CNY	CHINESE YUAN		18.6832	18.6857
1	CHF	SWISS FRANC		152.7966	152.8818
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		99.3578	99.3832
1	DKK	DANISH KRONE		19.4008	19.4046
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.2770	12.2813
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.2244	12.2292
1	AED	UAE DIRHAM		37.2101	37.2163
1	SAR	SAUDI RIYAL		36.4315	36.4414
1	KWD	KUWAITI DINAR		441.8901	442.0815
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.8909	43.3220
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.2919	13.2934
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.8284	27.9710
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5986	3.5990
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		179.5996	179.5996

Wall Street en hausse sur fond de résultats solides

La Bourse de New York a fini en hausse mardi alors qu'une vague de résultats trimestriels solides et de prévisions optimistes d'entreprises du S&P-500 ont alimenté l'appétit des investisseurs pour le risque et porté les principaux indices dans le vert, au lendemain d'une séance contrastée. L'indice Dow Jones a gagné 0,62%, ou 204,97 points, à 33.141,38 points. Le S&P-500, plus large, a pris 0,73%, à 4.247,68 points. Le Nasdaq Composite a avancé de son côté de 0,93% à 13.139,88 points. Les valeurs à forte croissance, sensibles aux taux d'intérêt, ont été les catalyseurs de la séance, tandis que les rendements obligataires sont restés stables, sous leur récent pic de 5%. "Nous sommes au cœur de la saison des résultats, il y a beaucoup de choses sur lesquelles se focaliser pour les géants de la

"tech", a commenté Bill Merz, cadre directeur chez U.S. Bank Wealth Management à Minneapolis, alors que plusieurs géants technologiques publient cette semaine leurs résultats - dont Microsoft et Alphabet après-clôture ce mardi. "Nous avons eu hier un retrait du rendement des bons du Trésor américain sur dix ans, il n'y a pas eu de rebond aujourd'hui, donc cela a ajouté à l'optimisme", a-t-il déclaré. Près d'un tiers des entreprises du S&P-500 communiquent leurs résultats trimestriels cette semaine, marquant une accélération de cette saison de résultats. Sur les 118 entreprises ayant déjà publié leur chiffre d'affaires, 81% ont battu les attentes des analystes, selon LSEG. En plus des résultats, les investisseurs attendent la publication jeudi la première estimation du département américain du Commerce sur le produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis au troisième trimestre, attendu en accélération avec une croissance

de 4,3% contre +2,1% sur la période avril-juin. Le département américain du Commerce doit communiquer ensuite, vendredi, des données sur la consommation, qui offriront aux investisseurs des éléments supplémentaires sur la trajectoire de l'inflation. Parmi les principaux secteurs du S&P-500, les services publics ont enregistré la plus forte hausse du jour, tandis que l'énergie est le seul secteur ayant terminé dans le rouge, dans le sillage du repli des prix du brut. Côté valeurs, Verizon a bondi de 9,3% après avoir relevé sa prévision annuelle de flux de trésorerie disponible. General Electric a fini en hausse de 6,5% dans le sillage d'une prévision de chiffre d'affaires annuel revue à la hausse. Coca-Cola a progressé de 2,9% après avoir annoncé un objectif de ventes annuelles optimiste.

GUERRE ENTRE ISRAËL ET LE HAMAS

Une difficulté supplémentaire pour l'économie mondiale

La guerre entre Israël et le Hamas constitue une difficulté supplémentaire pour l'économie mondiale qui compte déjà beaucoup de vents contraires, a déclaré mercredi la directrice du Fonds monétaire international (FMI), avertissant d'une possible dégradation des perspectives économiques.

"Ce que nous voyons, c'est plus de nervosité dans un monde déjà anxieux", a déclaré Kristalina Georgieva lors de la conférence "Future Investment Initiative" (FII) à Ryad. "Et sur un horizon déjà chargé de nuages, il y en a un de plus - et la situation peut s'aggraver". La conférence FII, surnommée "le Davos du désert", a attiré des hauts responsables de l'industrie financière, dont beaucoup ont adopté un ton pessimiste à l'égard de l'économie mondiale. L'événement, traditionnellement axé sur la conclusion d'accords, a été éclipsé par le conflit entre Israël et le Hamas. Mardi, le patron de JPMorgan, Jamie Dimon, a encouragé l'Arabie saoudite à ne pas abandonner une initiative menée par les États-Unis visant à établir des relations officielles avec Israël. Kristalina Georgieva a déploré "la perte tragique de vies humaines" et évoqué les conséquences à long terme du conflit, tel que l'impact sur le secteur du tourisme des pays voisins. "L'Égypte, le Liban, la Jordanie.



Là-bas, les répercussions sont déjà visibles", a-t-elle déclaré. "L'incertitude nuit aux entrées de touristes. Les investisseurs hésiteront à se rendre dans ces pays". Commentant par ailleurs la forte hausse des taux d'intérêt, la direc-

trice générale du FMI a estimé que le monde vivait dans une "voie fantaisiste" depuis près de 20 ans. "Nous ne sommes pas ravis de passer si rapidement de zéro à cinq, mais nous y sommes", a-t-elle dit en référence au principal

taux directeur de la Réserve fédérale américaine. "Alors maintenant (...) notre appel à tous est : attachez vos ceintures. Comprenez bien que les taux d'intérêt vont rester élevés longtemps".

FRANCE

En septembre, les créations d'entreprises ont marqué le pas

L'Insee a relevé une baisse de 1,2% du nombre de créations d'entreprises sur un mois en septembre, moins de micro-entreprises ayant vu le jour le mois dernier. Les chiffres se révèlent plus nuancés avec un peu de recul, en retenant les données trimestrielles. Le nombre d'entreprises créées en France en septembre a reculé de 1,2% sur un mois, après un bond de plus de 4% en août, selon des données publiées ce mercredi 25 octobre par

l'Insee. Au total, l'Institut national de la statistique et des études économiques a recensé 93.346 nouvelles entreprises dans le pays au mois de septembre, soit un gros millier de moins qu'en août (94.495). Ce repli s'explique par une baisse de 3,8% sur un mois des créations de micro-entreprises, à 59.199 micro-entreprises au total, contre une hausse de 5,9% en août. Les entreprises classiques, elles, ont connu un rebond de 3,7%

sur un mois, à 34.147. Les chiffres de septembre sont aussi dus à un repli des créations d'entreprises - tout type d'entreprise confondu - dans les secteurs du commerce (-4,3% sur un mois), des services aux ménages (-5,2%), ou encore dans l'enseignement, la santé et l'action sociale (-6,1%). A l'inverse, les créations d'entreprises ont nettement accéléré dans le secteur de l'hébergement-restauration (+5,6% après +1,9% en août). Faut-il pour autant s'alarmer de ce repli global sur un mois ? Les chiffres se révèlent plus nuancés avec un peu de recul, en retenant les données trimestrielles. « En données brutes, le nombre cumulé d'entreprises créées au troisième trimestre 2023 augmente nettement par rapport au même trimestre un an auparavant (+3,6 %), observe l'Insee. Cette hausse est due aux créations d'entreprises individuelles sous le régime de micro-entrepreneur qui augmentent fortement (+9,1 %). En revanche, les créations de sociétés (4,1 %) et d'entreprises individuelles classiques (7,4 %) baissent de façon marquée. » Dans le détail, le secteur des transports et de l'entreposage est celui qui contribue le plus à la hausse des créations d'entreprises sur un an au troisième trimestre, et ce, grâce au lancement de nouvelles entreprises de livraison à domicile. Depuis le début de l'année, plus de 783.500 créations d'entreprises ont été recensées, un total légèrement inférieur aux plus de 785.000 nouvelles sociétés enregistrées au cours des neuf premiers mois de l'année 2022. Comme les mois précédents, l'Insee appelle cependant à interpréter l'ensemble des chiffres publiés ce mercredi avec une « grande prudence ».

ALLEMAGNE

Le résultat net sur un an de la Deutsche Bank chute de 8%

Le premier groupe bancaire allemand Deutsche Bank a enregistré un bénéfice net part du groupe de 1,03 milliard d'euros au troisième trimestre, en chute de 8% sur un an, à cause de l'augmentation des taux d'imposition effectifs, a-t-il annoncé mercredi. Le bénéfice net avant imposition a, lui, augmenté de 7%, ce qui en fait le résultat «le plus élevé pour un troisième trimestre depuis 2006», précise un communiqué.



ESPAGNE

Le bénéfice net de Banco Santander en forte hausse, à 2,9 milliards d'euros au troisième trimestre

Le géant bancaire espagnol Banco Santander a vu son bénéfice net bondir de 20% sur un an au troisième trimestre, grâce à la remontée des taux d'intérêt et à la hausse du nombre de ses clients. Le groupe bancaire a dégagé 2,9 milliards d'euros de profits entre juillet et septembre, contre 2,42 milliards sur la même période voilà un an, selon les résultats publiés mercredi par l'entreprise.

Le bénéfice de la banque britannique Lloyds bondit de 51% sur neuf mois

La banque britannique Lloyds a enregistré une hausse de 51% sur un an de son bénéfice net part du groupe pour les neuf premiers mois de l'année, grâce notamment à de moindres charges de dépréciations comparé à l'an dernier. Le bénéfice net part du groupe ressort à 3,8 milliards de livres, pour un chiffre d'affaires de 13,7 milliards de livres, en hausse de 7%. Les recettes de prêts et emprunts ont notamment été soutenues par des taux d'intérêt en hausse, explique le groupe bancaire dans un communiqué mercredi. Les dépréciations d'actifs atteignent 849 millions de livres, en baisse comparé à plus d'un milliard pour la même période l'an dernier, malgré la forte remontée des taux d'intérêt qui met sous pression les consommateurs et les entreprises pour rembourser leurs emprunts. Le groupe estime que son portefeuille d'actifs «reste bien positionné dans le contexte économique» jugé «incertain», particulièrement au Royaume-Uni où le risque de récession plane toujours, et où l'inflation reste la plus élevée du G7, à 6,7%. Le directeur général Charlie Nunn juge que le groupe a généré «une bonne performance» depuis le début de l'année grâce à «la croissance des recettes, une discipline sur les coûts, et une qualité d'actifs résiliente».

Stellantis veut devenir numéro un mondial des utilitaires

Le numéro un européen de l'utilitaire veut devenir le champion du monde de ce marché. Stellantis a présenté sa nouvelle stratégie dans ce domaine et 12 nouveaux modèles lundi. « Nous jouons la Ligue des champions contre Ford et Toyota, et nous voulons tous les battre », a martelé Jean-Philippe Imparato, à la tête de la division utilitaire du groupe.



« **U**n large renouvellement de la gamme, l'électrification ainsi que la croissance des ventes dans des régions où le groupe n'est pas leader devraient venir soutenir ces ambitions », estime dans une note Thomas Besson, responsable de la recherche sur le secteur automobile chez Kepler Cheuvreux.

Le chiffre de douze lancements recouvre la présentation, pour chacune des marques Citroën, Peugeot, Fiat et Opel, d'une nouvelle version de la gamme d'utilitaires, de la fourgonnette au fourgon XL. La marque aux chevrons proposera, par exemple, au printemps prochain un Berlingo, un Jumpy et un Jumper dernier cri.

Uniformisation des modèles

Les versions électriques bénéficieront d'une motorisation de deuxième génération, avec une autonomie accrue : de 330 kilomètres pour la fourgonnette, à 420 pour les grands fourgons, la plus élevée dans cette catégorie, selon Stellantis. Les professionnels en quête d'une autonomie plus importante avec un temps de recharge plus court pourront se tourner vers une motorisation hydrogène, disponible à partir de la mi-2024, qui permettra à un gros fourgon comme le Peugeot Boxer de parcourir 500 kilomètres d'une traite. Ce restylage général a aussi été l'occasion pour le groupe de réduire AUTOMOBILE Le groupe lance douze nouveaux modèles, qui comporteront jusqu'à 90 % de pièces en commun.

Il veut détrôner Ford aux Etats-Unis. Stellantis veut devenir numéro un mondial des utilitaires spatiale, aujourd'hui privée de ses capacités de lancement. Mis en orbite à partir de 2011, le système Galileo comptabilise à ce jour 28 satellites, tous lancés par des fusées Ariane 5 et Soyouz. Mais à la retraite programmée de la première, qui a volé pour la dernière fois début juillet, s'est ajouté le retrait brutal de la seconde de la flotte d'Arianespace par la Russie, dans les semaines qui ont suivi l'invasion de l'Ukraine par les troupes de Moscou.

Face à un tel imprévu, il ne restait plus alors qu'à espérer une arrivée rapide sur le pas de tir d'Ariane 6, seule capable de prendre le relais. Un espoir ténu rapidement douché par les retards accumulés par le nouveau lanceur lourd européen dans la dernière ligne droite : repoussé à plusieurs reprises depuis la première échéance fixée en 2020, son vol inaugural ne pourra désormais avoir lieu que l'an prochain, à une date restant encore à déterminer selon les résultats des derniers essais cet automne. Dès le printemps 2022, l'industriel allemand OHB, fournisseur de la première génération de Galileo, avait secoué ses partenaires européens en proposant à la Commission

européenne de choisir SpaceX pour les prochains lancements du système. Révélée par « Challenge », l'opération de lobbying avait fait grincer des dents, d'autant plus qu'OHB est partie prenante du programme Ariane via sa filiale MT Aerospace, qui détient 8,3 % du capital d'Arianespace.

Un an et demi plus tard, l'ESA a finalement dû se résoudre à se tourner vers la firme d'Elon Musk, qui est aujourd'hui la seule à pouvoir répondre à une telle demande dans des délais aussi courts. Un feu vert de l'exécutif européen nécessaire. Il ne s'agit pas là d'une première. En octobre 2022, l'instance avait déjà passé commande auprès de SpaceX pour le lancement de deux missions scientifiques, Euclid et Hera. Mais faire de même pour Galileo ne coulait pas de source. Organe majeur de la souveraineté spatiale de l'Europe, le système de positionnement embarqué des équipements et traite des données sensil'Europe prête à confier le lancement de satellites Galileo à SpaceX. Le camouflet était inéluctable, il n'en est pas moins douloureux pour l'Europe du spatial. L'Agence spatiale européenne (ESA) a choisi SpaceX pour le lancement, l'an prochain, de quatre satellites de son service de positionnement concurrent du GPS américain, Galileo.

Ceux-ci seraient mis en orbite en deux fois par des fusées Falcon 9, selon le « Wall Street Journal ». Cette décision, discrètement annoncée par l'ESA jeudi dernier lors d'une conférence de presse, est une conséquence directe de la profonde crise que traverse l'Europe ESPACE. Confrontée au retrait des Soyouz russes et aux retards d'Ariane 6, l'Agence spatiale européenne s'est résolue à choisir SpaceX pour lancer les deux prochains satellites du système de navigation Galileo. encore la diversité des modèles des différentes marques du groupe. Adieu le moteur 2,2L HDi qui équipait les vans badgés Peugeot et Citroën. Les deux marques françaises adoptent désormais le moteur de Fiat. Déjà fort peu différents vu de l'extérieur, les utilitaires du groupe, fabriqués notamment à Hordain dans le Nord, auront donc la même bête sous le capot. La différenciation se jouera sur le type de phare ou le confort des sièges. Si, du point de vue commercial, cela peut interroger, au niveau industriel, la très grande mise en commun des pièces est un facteur de réduction des coûts et, donc, de compétitivité.

Qu'ils soient assemblés dans le nord de la France, au Mexique ou dans une autre des 15 usines du groupe de par le monde, les utilitaires du groupe ne comptent pas moins de 90 % de pièces en commun. C'est bien plus que pour les voitures particulières, où le champion dans ce domaine, le chinois BYD, compte 70 % de pièces en commun entre certains de ses mo-

dèles. Les véhicules utilitaires sont traditionnellement une vache à lait pour les constructeurs. C'est même la poule aux œufs d'or pour Stellantis, notamment grâce à la standardisation des modèles. « Une perle peu connue du groupe », qui dégage plus de 15 % de marge, estiment les analystes de Barclays dans une note parue la semaine dernière (contre 14,4 % pour le groupe au premier semestre).

Stellantis a écoulé 1,6 million de vans en 2022, sur 5,8 millions de véhicules au total. De quoi générer un tiers de ses revenus nets, autrement dit, 60 milliards d'euros, insiste le groupe. « Rien qu'avec cette activité, nous dépassons le chiffre d'affaires total de certains constructeurs concurrents », glisse Jean-Philippe Imparato. Pour devenir premier mondial, Stellantis doit encore détrôner Ford (1er) et GM (2e) en Amérique du Nord. Pour y parvenir, il compte sur son Ram ProMaster, déclinaison américaine de son modèle de van européen. Le véhicule a déjà été commandé à quelques milliers d'exemplaires, en version électrique, par Amazon ainsi que par Merchants Fleet (12.500 exemplaires pour ce dernier).

Le relais de croissance de l'électrique

Au Moyen-Orient et en Afrique, Toyota est premier, le groupe dirigé par Carlos Tavares est deuxième. En revanche, il est premier en Amérique du Sud et en Europe, le groupe engrangeant 76 % de ses ventes dans ce secteur sur le Vieux Continent, d'après les analystes de BofA. Stellantis veut maintenant multiplier par deux, d'ici à 2030, le chiffre d'affaires lié aux véhicules utilitaires légers. A cette date, le groupe entend également que 40 % de ses ventes d'utilitaires soient en motorisation électrique. « Stellantis a été un précurseur dans l'utilitaire électrique, relèvent les analystes de Barclays dans leur note. Le groupe a, de façon encourageante, conquis une forte position sur ce secteur, avec 43 % de parts de marché en Europe. » D'ici la fin de la décennie, Stellantis entend, par ailleurs, générer 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires rien que sur les services associés. Déjà sur les nouveaux modèles en vente en 2024, le groupe proposera de nouveaux « packs de services connectés », comme la « maintenance préventive » ou le « coaching éco-drive » (écoconduite). Les mises à jour à distance seront disponibles sur les utilitaires à partir de 2026. « Je n'ai pas besoin d'aller chercher ailleurs les financements de mon plan produit, je n'ai pas besoin de coentreprise, insiste Jean-Philippe Imparato. J'ai la chance de disposer chez Stellantis de tout le cash nécessaire. » Un tacle à son concurrent Renault, qui a annoncé, début octobre, un accord avec AB Volvo, spécialiste des poids lourds et camions industriels (à ne pas confondre avec la marque Volvo de voitures

APRÈS DES ACCIDENTS

La Californie suspend le permis des voitures autonomes de Cruise

Après plusieurs accidents dans la ville de San Francisco, les autorités californiennes ont suspendu les véhicules sans chauffeurs de la start-up, filiale de General Motors. Concurrente de Waymo, filiale de Google, Cruise a l'ambition de devenir une référence mondiale. La jeune pousse travaille à un partenariat avec Honda. Pour Cruise, start-up américaine pionnière des véhicules autonomes, c'est un vrai revers. Ce mardi, les autorités californiennes ont suspendu son permis de faire rouler ses voitures sans chauffeur, après plusieurs accidents dans la ville de San Francisco. L'agence chargée des véhicules à moteur en Californie (DMV) a notifié à la filiale de General Motors (GM) qu'elle « suspendait les permis de déploiement de véhicules autonomes et d'essais sans conducteur de Cruise, avec effet immédiat », d'après un communiqué.

Le DMV évoque un « risque déraisonnable pour la sécurité publique », et précise qu'il n'y a « pas de délai fixe pour la suspension ». Cruise peut continuer à tester ses véhicules avec un conducteur de sécurité.

« Le DMV a fourni à Cruise les étapes nécessaires pour demander le rétablissement de ses permis suspendus, que le DMV n'approuvera pas tant que l'entreprise n'aura pas rempli les conditions requises à la satisfaction du département », indique par ailleurs l'auto-rité.

Au début du mois, à San Francisco, une voiture sans chauffeur de Cruise a roulé sur une piétonne qui venait d'être percutée par un autre véhicule, avec conducteur. La victime avait été hospitalisée dans un état critique, selon les pompiers, et Cruise a indiqué ce mardi dans un communiqué sur l'incident « espérer qu'elle se remettrait complètement ». La filiale de GM note que « le conducteur humain responsable de l'accident n'a pas été retrouvé ».

OUTLOOK

Microsoft va déployer l'option que l'on n'attendait plus

Le client de messagerie de Microsoft profitera dans les prochaines semaines d'une nouvelle option attendue de longue date. Vous pourrez bientôt garder affichés dans le calendrier d'Outlook tous les événements que vous avez refusés.

C'est officiel, vous pourrez bientôt accéder sans encombre aux événements que vous avez refusés dans le calendrier de la messagerie Outlook. Microsoft vient en effet d'annoncer la bonne nouvelle dans un billet de blog, indiquant que la messagerie intégrera prochainement une nouvelle option permettant de « conserver les événements que vous refusez sur votre calendrier ».

Une fonction désactivée par défaut

Cette nouveauté, que l'on n'attendait plus, ne devrait toutefois pas être utilisable par défaut. Pour éviter d'encombrer votre calendrier avec trop d'événements, l'option doit en effet être activée manuellement. Pour en profiter, Microsoft indique que vous devrez activer de vous-même l'option dans les paramètres du client de messagerie. L'option pourra être activée en se rendant dans les Paramètres > Calendrier > Événement et invitations > Enregistrer les événements refusés. Lorsque l'option est activée dans Outlook, les invitations



que vous refusez resteront affichées dans le calendrier d'Outlook (en blanc sur la capture d'écran ci-dessous). Cela devrait vous permettre de retrouver plus facilement certaines informations associées à un événement, comme les documents qui y sont associés. Sur tout, cette nouveauté vous permettra de modifier votre réponse dans le cas où vous auriez refusé par erreur ou tout

simplement si vous changez d'avis. Comme à son habitude, Microsoft ne peut pas s'empêcher d'ajouter des complications là où cela n'est pas nécessaire. Car il existe en effet un cas spécifique dans lequel les événements refusés ne seront pas préservés. Si vous utilisez la version classique d'Outlook pour Windows et que vous refusez des invitations, les évé-

nements refusés ne s'afficheront pas dans le calendrier. Seuls les événements refusés depuis Outlook sur le Web, le nouvel Outlook pour Windows, Outlook pour Mac, Android et iOS ainsi que depuis Microsoft Teams seront conservés. En revanche, les événements refusés depuis les versions d'Outlook compatibles resteront bien visibles dans la version classique d'Outlook.

MONSTRE DE PUISSANCE

Le Xiaomi 14 sera le premier smartphone équipé du Snapdragon 8 Gen 3

Xiaomi a profité de l'évènement « Snapdragon Summit 2023 » de Qualcomm pour annoncer que son nouveau smartphone haut de gamme, le Xiaomi 14, sera le premier à être équipé de la puce Snapdragon 8 Gen 3. Le président de Xiaomi, William Lu, était fier d'annoncer lors de l'évènement Qualcomm que le Xiaomi 14 sera un vrai monstre de puissance grâce à la nouvelle puce Snapdragon 8 Gen 3 qui l'anime. Nous avons même eu le droit à quelques chiffres.

Le Xiaomi 14 en a sous le capot

Le Xiaomi 14 ne sera officiellement dévoilé que demain, jeudi 26 octobre, mais la marque vient de confirmer que la nouvelle puce haut de gamme de Qualcomm sera au cœur du smartphone. Au programme : de la puissance, des performances, de la vitesse et une bonne dose d'intelligence artificielle.

Dans la mesure où le Xiaomi 13 était un des premiers à embarquer le Snapdragon 8 Gen 2, nous ne sommes pas vraiment surpris de voir arriver le Snapdragon 8 Gen 3 sur le Xiaomi 14. La puce de Qualcomm devrait équiper une bonne partie des smartphones haut de gamme en 2024, que ce soit chez Samsung, Xiaomi, Honor, OnePlus, Oppo, Vivo, Sony, etc.



Le président de Xiaomi n'a pas manqué de rappeler le partenariat qui existe entre Xiaomi et Qualcomm, tout en insistant sur le fait que « c'est l'une des premières fois qu'une nouvelle plate-forme et un nouvel appareil sont lancés ensemble ».

La puissance du Snapdragon 8 Gen 3

Nous ne reviendrons pas sur toutes les annonces du Qualcomm Summit que vous pouvez retrouver sur notre article dédié, mais voici un résumé de ce

que l'on peut attendre du Snapdragon 8 Gen 3 qui équipera le Xiaomi 14 et les mobiles haut de gamme dans les mois à venir.

Qualcomm annonce que sa nouvelle puce gravée en 4 nm profite de performances CPU en hausse de 30 % par rapport à la génération précédente, tout en réduisant la consommation de 20 %. Du côté du GPU Adreno, le gain est de l'ordre de 25 %. Grâce à sa puissance de calcul, le SoC sera en mesure de tirer parti de l'IA, aussi bien en local que dans le nuage.

POUR MUSCLER SON IA GÉNÉRATIVE Apple investirait des milliards de dollars

Apple aurait l'intention d'investir des milliards de dollars pour prendre toute sa place dans la course à l'intelligence artificielle générative. Et cela passe par une commande massive de serveurs spécialisés pour les calculs nécessaires au modèle de langage maison. Apple n'est pas la première entreprise à laquelle on pense quand on parle d'intelligence artificielle générative ; néanmoins, cela n'empêche pas le constructeur informatique d'exploiter cette technologie dans ses logiciels. C'est le cas du correcteur du clavier virtuel d'iOS 17, qui se montre effectivement plus finaud qu'auparavant. Mais Apple est encore loin d'égaler Microsoft ou Google qui mettent l'IA générative à toutes les sauces.

Inquiétude en interne

La firme à la pomme est rarement la première à intégrer une nouvelle technologie. Elle préfère laisser à d'autres le soin d'essuyer les plâtres, pour proposer ensuite des solutions mieux intégrées et parfaitement adaptées à son écosystème. En attendant, il faut quand même que l'entreprise prépare le terrain et pour ce qui concerne l'IA générative, cela passe par des investissements massifs pour s'équiper.

D'après Ming-Chi Kuo, qui est généralement bien renseigné sur les coulisses d'Apple, la compagnie aurait l'intention d'acquérir de 2 000 à 3 000 serveurs IA cette année, et de 18 000 à 20 000 unités en 2024 ! Cela représente respectivement 1,3 % et 5 % des livraisons mondiales. A priori, Apple a fait comme toutes les autres entreprises et jeté son dévolu sur des serveurs Nvidia équipés de GPU spécialisés HGX H100.

Au prix catalogue, une unité coûte 250 000 \$: Apple pourrait donc engloutir 620 millions de dollars en 2023, et 4,75 milliards en 2024 ! On peut imaginer qu'au vu de la commande, le constructeur obtiendra une petite ristourne, mais ce n'est même pas certain : la demande est très forte et Apple passe après d'autres sociétés qui ont été plus rapides à dégainer le carnet de chèques.

Même si les volumes sont impressionnants, les capacités de calculs IA d'Apple resteront encore un cran en dessous de celles de Meta, qui prévoit d'acheter 40 000 serveurs l'an prochain. Ming-Chi Kuo indique qu'Apple pourrait développer ses propres serveurs, mais il n'existe aucune visibilité sur ce projet à l'heure actuelle.

Ces serveurs serviront à la formation du grand modèle de langage (LLM) de l'entreprise, baptisé Ajax, qui soutiendra les futurs services et fonctions d'IA générative d'Apple. Siri pourrait être un des premiers à en profiter, mais il faudra attendre plusieurs mois avant de voir les premiers effets.

9 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

Neuf (9) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), lors de différentes opérations menées à travers le territoire national du 18 au 24 octobre 2023, indique un bilan opérationnel publié mercredi par le ministère de la Défense nationale. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période du 18 au 24 octobre 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

ALGÉRIE-TUNISIE

Signature d'un protocole cadre de coopération parlementaire

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, et le président de l'Assemblée des Représentants du Peuple (Assemblée tunisienne), Brahim Bouderbala ont signé, mercredi au siège de la chambre basse du Parlement, un protocole cadre de coopération parlementaire entre les Assemblées populaires des deux pays. A la faveur de ce protocole, les deux Présidents ont convenus d'un échange de visites parlementaires, de documents et textes juridiques en vigueur dans les deux pays, indique un communiqué de l'Assemblée. La même source ajoute qu'à la faveur de ce protocole, seront organisés des forums, des formations et des conférences mixtes, ainsi que de tenir des réunions régulières entre les Présidents des deux assemblées ou les délégations participants à divers foras. Les grandes questions internationales feront également l'objet d'échanges de vues, en sus du partage d'expériences sur les meilleures pratiques en gestion administrative, technique et financière.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 26 octobre 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



INVESTISSEMENTS CHINOIS EN AFRIQUE

Plus de 1,8 milliards de dollars au premier semestre 2023

Pékin a investi plus de 1,8 milliard de dollars en Afrique au premier semestre 2023, selon le ministère chinois du Commerce. De nouveaux secteurs attirent l'attention des entreprises, comme la logistique ou le numérique. La Chine mise plus que jamais sur l'Afrique. Le

volume des investissements chinois sur le continent sont en effet en hausse de 4,4% sur un an, dépassant les 1,8 milliard de dollars sur les six premiers mois de 2023, a déclaré Wang Dong, directeur adjoint du Département des Affaires africaines au ministère du Commerce. Les entre-

prises chinoises ne se cantonnent d'ailleurs plus aux secteurs traditionnels, comme l'exploitation minière ou l'industrie manufacturière, a souligné le responsable. De nouveaux secteurs attirent les investissements, comme la logistique, le numérique, la santé ou les énergies vertes.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

Le numérique levier de croissance, comment et avec qui ?

Le numérique occupe aujourd'hui l'espace médiatique, celui des politiques économiques, les relations sociales et certainement toute notre vie. Il est devenu tellement présent dans notre vie au quotidien. Il est semblable à l'électricité il y a plus d'un siècle et aujourd'hui. On ne peut pas imaginer une vie sans numérique, principalement internet, mais de plus en plus les autres services dans des réseaux plus spécialisés.

Au plan économique, le numérique a transformé les structures et les comportements économiques. Une économie moderne c'est une économie numérique ou portée par le numérique. L'économie numérique est à la fois une sphère d'activité et un facteur de transformation des autres activités

De quoi s'agit-il ?

Une économie moderne c'est un investissement croissant de l'Etat et des entreprises ; une attractivité des territoires par des facteurs distinctifs ; des gains continus en PGF (Productivité Globale des Facteurs) ; des revenus en progression pour tous les habitants. Comment ?

- Une administration efficace et au service des entreprises et des agents économiques en général
 - Un climat des affaires accueillant, une réglementation stable, si nécessaire adaptée à chaque situation
 - Des coûts de transactions acceptables ;
 - Des infrastructures de qualité
- Sur quels leviers ?
- La qualité de la ressource humaine ;
 - Modernisation des institutions publiques :
 - décentralisation/déconcentration de la décision publique
 - simplifications administratives
 - un service public de qualité
 - Fortement imprégnée par les valeurs éthiques et des méthodes de management avec les TIC
 - Une gouvernance ouverte, participative, responsable et transparente
 - Un cadre réglementaire de l'économie :

La présence de secteur informel important est un indicateur de disfonctionnement de l'économie ; il va constituer un obstacle majeur aux réformes : aujourd'hui, l'Etat ne peut intervenir par ses politiques que sur un tiers de l'économie et de la société ;

- la régulation des secteurs réticulaires : réseaux d'énergie, télécoms, eaux, infrastructures, transports, ...
- La formation et la recherche : sortir des sentiers battus de la formation de généralistes, très utile, mais il faut aller aussi vers les nouveaux métiers comme les métiers de l'internet et du numérique.

Ainsi, une économie moderne ne peut se concevoir et se mettre en place qu'articulée au numérique. Le numérique devient le levier principal de transformation et de

modernisation.

L'économie numérique n'est pas l'apanage de quelques secteurs qui produisent ou qui sont basés sur les T.I.C., mais aussi les secteurs qui les utilisent.

- Ainsi, l'économie numérique comprend les secteurs des télécommunications, de l'audiovisuel, du logiciel, de l'Internet et les secteurs qui les utilisent en tant que cœur ou support de leurs activités.
- La convergence des trois secteurs (informatique, télécom et audiovisuel) est la principale révolution au cours des 20 dernières années, après la révolution de l'Internet.

L'économie numérique n'est pas la numérisation ou l'informatisation, celles-ci ne sont que des supports.

L'impact de l'économie numérique sur l'économie globale :

- * *Impacts macroéconomiques : TIC dans la croissance du PIB ; emploi, commerce extérieur ;*
 - Aux USA, 1 Mds \$ d'investissement dans les réseaux de télécom, conduirait à un accroissement du potentiel de croissance de 0,5% par an.
 - En matière d'emploi, encore ce sont les USA qui ont donné l'exemple, avec plus de 45 à 50 Millions d'emplois dans le secteur du numérique ;
 - Exportations de services TIC : Inde (20 à 30 Mds de \$); Philippines; Maroc; soit en Offshore, soit en télétravail
- secteur de l'édition, Big Data, plateforme de réservation;
- * *Impacts microéconomiques : sur la compétitivité des entreprises ; sur la productivité par l'innovation ;*
 - Aux USA, l'économie numérique a impacté la PGF de 50%, alors qu'en Europe, cet impact a été plus faible, autour de 25% en moyenne.
 - A moyen terme, il y aura de moins en moins de salariés dans les entreprises et les administrations et de plus en plus d'entrepreneurs individuels : c'est déjà une réalité dans des grandes entreprises et des banques;
 - * *Impacts sur les ménages et les particuliers : plus de mobilité, plus de réactivité, pouvoirs de négociation, mais aussi des effets pervers sur la vie privée, la sécurité des systèmes, de nouvelles opportunités de revenus, travail à domicile.*

Une stratégie nationale pour l'économie numérique

Formellement, en Algérie, cette stratégie de transformation et de modernisation de l'économie et de la société n'est pas encore élaborée, mais la création de départements ministériels pour l'économie de la connaissance, de la numérisation et même de l'économie numérique est en soi une expression de la volonté de l'Etat de mettre en place une stratégie nationale. Les préalables à cette stratégie sont, d'une part, le défi infrastructurel et le rôle de l'Etat dans le financement des infrastructures et des réseaux (180.000 Kms de Fibre optique) ; le cadre législatif et réglementaire qui s'est matérialisé par la loi sur les Té-

lécoms (2018) et la loi sur le commerce électronique.

Mais dans les faits aucune action dans le sens d'une mise en œuvre de cette stratégie n'a été lancée ; ni l'ouverture de la boucle locale, ni le paiement électronique. Ce dernier est le principal levier de la dynamique de l'économie numérique.

Il faut dire que L'Algérie a fait un saut qualitatif au cours des 10 dernières années en matière de modernisation des services aux citoyens : état civil, services judiciaires, sécurité sociale, cependant, un retard persiste en matière de paiement. Selon un classement de l'ONU (rapport de l'ONU sur le gouvernement 2014), l'Algérie se positionne au milieu du classement en Afrique, soit 16ème sur 33 pays. L'Algérie ne tire pas profit de la densité de la couverture du réseau mobile qui a connu un développement fulgurant dans les segments voix et réseaux sociaux.

Mais pour quels usages seront utilisées les ressources mobilisées ? Pour moderniser les services publics, le système financier, le système éducatif, la santé ou pour les réseaux sociaux : peut-on se permettre de payer la bande passante pour un usage seulement ludique (réseaux sociaux) ? Toute la question est là.

Développer la chaîne de valeur est une conséquence directe des points précédents, où se mêlent les convergences des supports IT, des plateformes de services et des réseaux.

En effet, la chaîne de valeur des télécommunications est composée de maillons (acteurs) interdépendants. Les principales composantes étaient jusqu'à présent l'opérateur réseau et le client final. Mais avec l'avènement d'une multitude de services, et plus spécifiquement dans les réseaux larges bande, la chaîne de valeur devrait se composer d'acteurs exclusivement focalisés sur les services et ceux focalisés sur le réseau avec comme dénominateur commun « Le client final ».

Se positionner sur les CVMs dans le cadre de la convergence est l'option la plus porteuse, pour ne pas reproduire le cas de l'automobile (Absence sur l'ensemble de la CVM de l'automobile).

En se focalisant sur les métiers de gestion et développement des réseaux et infrastructures (accès + transport), l'opérateur historique doit d'une part reconfigurer la chaîne de valeur nationale des télécommunications, en créant une nouvelle catégorie d'entreprises intermédiaires entre l'utilisateur final et l'opérateur historique (B2B2C) mieux structurées et plus productives, car spécialisées ; et d'autre part, développer les volumes de télécommunications réseau et service (données ou voix), et offrir ainsi des avantages à l'achat en gros des capacités Internet et voix. Il doit aussi aider au développement des fournisseurs de contenu générateurs de Valeur Ajoutée. Ce sont les supports numériques et la dématérialisation des services qui font l'économie numérique.